

LA

GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

REVUE MENSUELLE

*Des Travaux Médicaux et des Intérêts Professionnels
des Médecins de la Région*

FONDÉE ET PUBLIÉE PAR MM.

Ed. Chaumier

Maladies des Enfants

Boureau

Bactériologie — Urologie



Triaire

Accouchements — Gynécologie

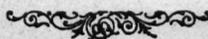
Lapeyre

Chirurgie — Gynécologie opératoire

J. Menier

Médecine Générale

COLLABORATION : **André, Boutineau, L. Dubreuil-Chambardel, Hermary, Ysambert, Roux, Ch. Martin, Jagot, Houssay, Bartoli, Orrillard, Poix, Baillet, Leriche, Jablonski, Buffet-Delmas.**



1907

DOUZIÈME ANNÉE



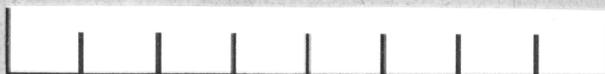
110.407

Contenant des Travaux de MM.

BOSC, BOUREAU, F.-EM. BOUTINEAU, BRILAUD, CHAUMIER, LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL, DURAND, EIFER, GASCOIN, GRANDIN, GRASSET, GUYOT, HORACE HENNION et EM. MORIN, HÉRON, L. LAPEYRE, LAVEYSSIÈRE, LEDOUBLE, LEMBRON, LERICHE, MARNAY, LÉON MARCHAND, MOUSSU, PAULIET, FÉLIX REGNAULT, ROUGÉ, ROUGON, ROUX, P. TRIAIRE, HENRI DE VARIGNY.

Rédaction, 3, Rue Jeanne-d'Arc ; Administration, 3, Boulevard Béranger

TOURS



GAZETTE MEDICALE DU CENTRE

REVUE MENSUELLE

Des Travaux Médicaux et des Intérêts Professionnels
des Médecins de la Région

FONDÉE ET ÉDITÉE PAR MM.

Lapeyre

Ed. Chamberler

Trisane

et

J. Menier

Bourreau

et

Chamberler

COLLABORATION : André Bouché, L. Dubressat-Chambardel, Hermavy, Janssens,
Roux, Ch. Martin, Japet, Roussay, Barot,
Ouvillard, Poix, Baillet-Latroue, Jablonski, Baillet-Latroue.

1907

DOUZIÈME ANNÉE



Contenu des Travaux de MM.

Chamberler, E. de Portier, Janssens, L. Dubressat-Chambardel, Hermavy, Janssens,
Roux, Ch. Martin, Japet, Roussay, Barot, Ouvillard, Poix, Baillet-Latroue, Jablonski,
Baillet-Latroue, Roussay, Barot, Ouvillard, Poix, Baillet-Latroue, Jablonski, Baillet-Latroue.

Redaction : 3, Rue Jeanne-d'Arc, Administration : 3, Boulevard Branquer

TOURS

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.		Pages.
Académie de Médecine	32	Hospice Général de Tours	112, 159, 175 187
Association des Médecins d'Indre-et-Loire	4	Intérêts Professionnels. — L'Encombrement Médical en Indre-et-Loire.....	54
Bibliographie 14, 30, 47, 62, 75, 126, 143, 158, 174	186	Lapeyre. — De l'Hystéropexie abdominale pratiquée dans un but de conservation, lors de lésions opératoires de l'Utérus au cours de l'ablation de tumeurs annexielles unilatérales, ou de la Myomectomie.....	38
Bosc. — Les Nouvelles théories de l'entéro-colite muco-membraneuse chez l'enfant: Gastro-entéro-colites par infection rhino-pharyngée.....	35	— Sur l'Omentovolvulus ou Torsion du Grand Epiploon.....	113
— Notes de Médecine infantile, Anomalies et difficultés de diagnostic de la Varicelle.....	66	— Prolapsus de l'Utérus chez des vierges ou des nullipares, Coexistence de lésions ovariennes et intestinales.....	162
— Les Faux-Croups graves.....	84, 105	Laveyssière. — La Réforme de l'Agrégation (le C. P. M. S.).....	155
— Notes pratiques d'Obstétrique — Quand et comment doit-on pratiquer la délivrance?.....	129	Ledouble (A.-F.) — Rabelais initiateur de la Méthode Expérimentale.....	81
— Faut-il faire des injections vaginales pendant l'accouchement et les suites de couches?.....	169	Lembron (René) — Un exemple de Canal veineux transversaire.....	151
Boureau. — Association des Médecins d'Indre-et-Loire. — Commentaires des Statuts.....	4	Leriche (Léon) — Actualités médicales: Contre le cancer... — Taillables et corvéables.....	3 19
— Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Ligue contre la tuberculose, le 28 mai 1907.	100	— Il faut regretter de ne plus payer patente.....	33
Boutineau (Em.) — Le dernier registre du Collège des Médecins de Tours (xviii ^e siècle). 27, 44, 57	75	— C'est la faute aux Médecins.....	54
Brillaud (Ed.) — L'Antialcoolisme.....	110	— Sur les variations des Théories Médicales.....	67
Chaumier (Edmond) — Variole noire et Vaccine. La vaccination de « gémisse à bras » est dangereuse et anti-scientifique.....	65	— Réformons.....	83
Congrès des Anatomistes à Lille	94	— Encore une nouvelle: « Indemnité maladie ».....	100
— Le XX ^e Congrès Français de Chirurgie et la loi sur accidents du travail.....	169	— Encore la responsabilité du médecin.....	121
— de Médecine (Paris, octobre 1907).....	172	— Chacun son métier.....	129
— des Praticiens.....	69	— A quoi sert de chercher le signe précoce de la Tuberculose pulmonaire.....	149
Correspondance	185	— Aux grands maux les grands remèdes.....	162
Dubreuil-Chambardel (Louis) — Epicanthus héréditaire compliqué d'affections oculaires.....	33	— Réforme avec accompagnement de tomates, etc.....	178
— Un Cas de maladie de Basedow héréditaire accompagnée de scoliose héréditaire.....	97	Marnay. — Les Piqures des Hyménoptères: Abeilles, Guêpes, Frelons, etc.....	165
— Le Canal veineux transversaire.....	150	Marchand (Léon) — Quelques pensées sur les « parolles dégelées » de Pantagruel.....	161
— Intérêt pratique de l'étude des Variations anatomiques.....	175	Moussu (G.) — Le Bilan actuel de la Sérothérapie antituberculeuse.....	29
— Malformations du thorax et du cœur par compression intra-utérine.....	177	Nécrologie. — Hyacinthe Joire.....	16
Durand (René) — De la Sérothérapie dans la Variole.....	145	— Gustave-Adolphe Nivert.....	32
Duval (Constant) — L'Alimentation artificielle de l'Enfant.....	183	— Théodore Bachelot.....	48
Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours 15, 32, 79, 128, 143, 159, 175	187	— Léon Bezar.....	49
Eifer. — Le Musée de la Vaccine au Plessis-les-Tours... 90	107	— Henry Tourlet.....	142
Excursion de la Société des Etudes Rabelaisiennes à Tours et à Chinon , les 8 et 9 mai 1907.....	79	— Charles Frouslin.....	158
Faix (A.) — Traitement chirurgical de la Pyohémie puerpérale par la ligature des veines du Bassin.....	152	— Eugène Dugenet.....	159
Figures Médicales Tourangelles. — R. Verneau.....	1	Nouvelles 15, 32, 64, 79, 96, 112, 127, 163	187
— F. Boisseau.....	17	Œuvre de Préservation de l'Enfance contre la tuberculose.....	55 132
— Œuvre scientifique de Léon Marchand.....	41	Pauliet. — Phylogénie des Organes Enigmatiques.....	36
— Avant-propos, par M. Louis de Grandmaison.....	121	Plancher (Le) principal facteur des maladies contagieuses.....	157
Gascoin (Henri) — L'Actinomycose en Touraine.....	7	Regnault (Félix) — L'Evolution de la Prostitution en France.....	124
Grandin (E.) — Les Médecins et Chirurgiens de l'Hospice général de Tours pendant le xix ^e siècle.....	179	Revue des Revues	173
Grasset (Paul) — Œuvres et Institutions érigées en France pour lutter contre la mortalité infantile.....	180	Rougé. — Traditions populaires de la Touraine Méridionale.....	40
Guyot (T.) — Lettres de Lady Wortley-Montague, 46, 56, 74	130	Rougon. — Note historique sur la Variole.....	68
Hennion (Horace) et Morin (Em.) — Le Rebouteux de la Ville-aux-Dames.....	24	Roux — Notes cliniques de Bretonneau.....	182
— La Farce de la Bourricque.....	136	Sérothérapie (La) de la Variole.....	172
Héron (René) — Les Clinodactylies latérales congénitales... 20	20	Société Médicale d'Indre-et-Loire	13
		Souscription Universelle pour élever un monument à Lamarck: 1 ^{re} liste de souscription.....	96
		— 2 ^e liste de souscription.....	185
		Syndicat Médical d'Indre-et-Loire	16 93
		Thérapeutique populaire	174
		Triaire (Paul) — Avant-Propos des Lettres de Gui-Patin.....	51
		Varigny (Henri de) — Les Poils poussent-ils après la mort?.....	43

Figures Médicales Tourangelles

R. VERNEAU

L'Anthropologie est une science éminemment française; c'est en France qu'ont été faites les découvertes les plus importantes, qui ont permis de fixer les grandes époques des âges préhistoriques; c'est chez nous encore qu'elle compte le plus d'adeptes convaincus et de savants de valeur. Broca lui donna un élan incomparable et fonda cette Société d'Anthropologie de Paris, qui fit faire de si rapides progrès aux études de l'Homme, sous la direction de présidents éminents: Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, de Quatrefages, Gratiolet, Lagneau, de Mortillet, Mathias Duval et parmi lesquels on compte un fils de la Touraine, R. Verneau, né à La Chapelle-sur-Loire en 1852.

De bonne heure, Verneau s'adonnait aux études d'Anthropologie et d'Ethnographie, et, dès 1875, publiait un mémoire intéressant: *Le Bassin dans les Sexes et dans les Races* qu'il présenta comme thèse de Doctorat, et dans lequel il établissait notamment que les diamètres du bassin, et surtout les diamètres transversaux, sont très notablement réduits chez les nègres d'Afrique et d'Océanie, comparativement aux Européens, dans le sexe masculin aussi bien que dans le sexe féminin.

Puis, s'engageant avec ardeur dans une voie qu'il ouvrait avec tant de succès, il entreprit une longue série de recherches, qui l'ont placé au premier rang de nos anthropologistes contemporains.

Chargé, le 22 mars 1877, par le Ministère de l'Instruction publique, d'une mission scientifique aux îles Canaries, Verneau séjourna dans cet archipel jusqu'à la fin de l'année 1878, et y fit un peu plus tard un second voyage. Il en a rapporté une quantité considérable de documents anthropologiques et ethnographiques qui firent l'objet de plusieurs communications (1), et, surtout, d'un Rapport remarquable couronné par l'Académie des Sciences et publié, en 1887, dans les Archives des Missions scientifiques.

Etudiant, d'après la méthode monographique, les populations de chacune des îles canariennes, prenant des mesures anthropométriques nombreuses, observant leur organisation sociale, leurs usages, leurs mœurs, leurs industries, leur langage, il est arrivé à déterminer d'une façon certaine l'existence de plusieurs éléments ethniques et en a recherché l'origine.

(1) De la pluralité des races anciennes de l'archipel canarien (Bull. Soc. anthrop., 1878).

Habitations et sépultures des anciens habitants des îles Canaries (Revue d'anthrop., 1879).

Les Sémites aux îles Canaries (Bull. Soc. anthrop., 1881).

Sur les anciens habitants de la Isleta (Bull. Soc. anthrop., 1881).

Les inscriptions lapidaires de l'archipel canarien (Revue d'ethnographie, 1882).

Las Pintaderas de Gran Canaria (Anales de la Soc. española de Historia natural, 1883).

L'Atlantide et les Atlantes (Revue scientifique 1888).

Cinq années aux îles Canaries, 1 vol., 1890.

Les Guanches, tout d'abord, qui paraissent avoir formé dans l'archipel le fond de la population, seraient les descendants des hommes de Cro-Magnon. Après toute une série de migrations vers le sud dont on peut reconnaître les vestiges dans la Vieille-Castille et la province de Grenade, les hommes de la Vézère seraient arrivés aux Canaries à une époque relativement récente, peut-être 1000 ans avant notre ère. Dans le trajet qui sépare leur point de départ de leur point d'arrivée, un certain nombre ont dû se métiser, puisque nous les voyons déjà quelque peu mélangés dans la Péninsule Ibérique et à Roknia. D'autres, au contraire, ont conservé leur type primitif dans toute sa pureté, et nous les retrouvons dans l'archipel canarien avec tous les caractères de leurs ancêtres. La survivance d'une des plus anciennes races quaternaires, son identité ethnique avec les Guanches est donc démontrée.

Mais, peu de temps après leur arrivée aux Canaries, ils ont vu venir des gens partis du nord de l'Afrique et de race sémitique. Ces envahisseurs ont dû arriver à l'époque où Carthage était dans toute sa splendeur, et il semble très probable aujourd'hui que les Carthaginois ont connu les îles Canaries et y ont fondé des établissements.

Un troisième élément ethnique, que nous ne pouvons rapprocher d'aucun autre, sans doute parce que nous le connaissons encore mal, se rencontre également dans cet archipel. C'était un type de petite taille, avec le crâne court, les orbites élevées et le nez large.

Enfin, il faudrait peut-être admettre un dernier type qui se serait cantonné sur certains points de la Grande Canarie.

Tous ces éléments si divers, en contact les uns avec les autres, se sont alliés, et de ces croisements multiples sont issus ces nombreux métis de tous les degrés que l'on rencontre partout et qui forment un mélange si compliqué que l'on croit, au premier abord, impossible de le débrouiller.

Verneau, incidemment, a été amené à s'occuper de la légende des Atlantes et du continent hypothétique: l'Atlantide.

« Certains auteurs ont considéré les anciens canariens comme autochtones et ont voulu voir en eux les descendants des Atlantes. C'est là une opinion que nous ne saurions partager. Après avoir longuement étudié la question, nous sommes arrivés à la même conclusion que le docteur Hæfer, et avec lui nous disons: « Quelle que soit l'opinion des érudits, nous pensons que l'Atlantide n'est qu'une fiction. »

« En disant que l'Atlantide n'est qu'une fiction, nous voulons parler du continent que nous décrit Platon. Nous sommes loin de nier l'existence, à l'époque tertiaire, d'un continent qui reliait sans doute les deux mondes; mais ce continent n'était pas l'Atlantide du philosophe grec. »

« Dans tous les cas, il est impossible de voir dans les îles Canaries les débris d'un continent atlantique. Ce n'est pas là assurément le pays que nous dépeint Platon, ce pays qui produisait « tous les métaux solides et fusibles y compris l'or », qui nourrissait « un grand nombre de bêtes sauvages, entre autres une grande quantité d'éléphants »; ce pays enfin qui

renfermait des marais, des lacs, des rivières. Rien de tout cela ne se rencontre dans l'archipel dont nous nous occupons. »

« Ces observations ne concordent guère avec l'idée d'un continent submergé. La constitution géologique des Canaries ne permet pas plus de voir dans ces îles les débris de ce prétendu continent. Ce sont des îles entièrement volcaniques; elles ne renferment aucun fossile terrestre, mais en revanche, sur plusieurs points, à des altitudes de 100, 150 et même 1500 mètres, on constate l'existence de couches composées de dépôts marins soulevés à cette hauteur. Il suffit de tenir compte de ces faits pour en conclure que les îles Canaries, loin d'être les restes d'un vieux continent presque entièrement submergé, sont au contraire des îles émergées à une époque relativement récente, à la suite de phénomènes volcaniques. »

« Du moment que nous n'admettons pas que les îles Canaries soient les restes de l'Atlantide, il n'existe aucune raison pour que nous voyions dans leurs anciens habitants les descendants des Atlantes. »

La découverte des grottes de Baoussé-Roussé a été un événement capital pour l'étude de la préhistoire. Des grottes, situées en territoire italien, à une petite distance de Menton, ont été explorées pour la première fois, en 1872, par M. E. Rivière, qui y recueillit six squelettes, tous dans une position semblable de cadavres, étendus soigneusement avec leurs vêtements, leurs ornements, leurs armes même; des dents de cerf, des coquilles percées ornaient leur coiffure et leur ceinture. Des controverses passionnées s'élevèrent aussitôt, sans qu'aucune opinion ait pu prévaloir.

Verneau, depuis longtemps déjà, s'intéressant à cette question, a étudié attentivement les ossements trouvés, et, par de nouvelles explorations, a mis au jour des documents précieux qui lui ont permis de reconstituer toute une page de l'histoire de la Rivière Méditerranéenne.

Dès 1892, il publiait dans l'*Anthropologie* les résultats des *Nouvelles découvertes de squelettes préhistoriques aux Baoussé-Roussé*; en 1895, répondait aux critiques de M. d'Acy par un article qui fut alors très commenté: *L'âge des Sépultures de la Barma-Grande*; puis, en 1899, décrivait les *Nouvelles trouvailles de M. d'Abbo dans la Barma-Grande*; et résumait tous les faits acquis dès lors dans un petit volume qui parut à Menton en 1899: *L'homme de la Barma-Grande*. Mais, chercheur infatigable, il explorait en 1901 les *Grottes des Bas-Moulins* et entreprenait en 1902 de nouvelles *Fouilles aux Baoussé-Roussé*, qui lui permirent de poser les conclusions suivantes:

« Un fait reste acquis, c'est que, antérieurement à la race de Cro-Magnon et postérieurement à celle de Spy, un autre élément ethnique comptait des représentants dans nos régions et que cet élément offrait des caractères négroïdes. »

Un livre définitif publié par les soins du prince Albert 1^{er} de Monaco: *Les Grottes de Grimaldi*, et la discussion qui eut lieu au Congrès de Monaco en 1906 ont mis en évidence la valeur des déductions de Verneau, qui sont aujourd'hui communément acceptées. Il faut faire remonter à l'époque quaternaire les sépultures des *Rochers-Rouges*. Il y avait donc à cette époque une population qui entourait ses morts d'un culte tout particulier, puisqu'elle ensevelissait leurs corps, et les objets trouvés à côté des squelettes nous donnent une idée des rites qui accompagnaient les cérémonies funèbres.

Cette région fut habitée par des races successives dont chacune a laissé des vestiges. A la *Grotte des Enfants*, les corps de petite taille, 1^m,60, présentent un type négroïde très accusé; puis on retrouve des squelettes de forte stature, 1^m,87, qui se rapprochent de Cro-Magnon; enfin, la race la plus récente représentée aux Baoussé-Roussé par les débris des niveaux supérieurs de la Grotte des Enfants nous achemine vers le type dolichocéphale néolithique avec quelques caractères de Cro-Magnon. « On assiste donc à Grimaldi à une évolution des caractères physiques, qui nous conduit graduellement d'un type encore bien inférieur au type qui se réalisera complètement à l'époque de la pierre polie. »

Le problème des origines des populations de l'Amérique du Sud a été abordé par Verneau dans un important travail: *Les anciens Patagons* (L'*Anthropologie* 1903), où il s'efforce de distinguer les uns des autres les peuplades qui ont occupé la Patagonie, en groupes ethniques très nets; et, avec sa rigoureuse méthode, il arrive à reconstituer tout le passé de ces tribus primitives qui, au moment des grandes découvertes européennes du xv^e siècle, en étaient encore, comme civilisation, à l'époque de la pierre polie.

Il s'est aussi attaché à l'étude ethnographique des habitants du continent Africain; tâche difficile, par suite de la variété et du mélange des races. Nous ne pouvons dans cette brève notice citer toutes ses publications sur cette question. En 1898, avec le D^r Malbot, il signale les coutumes si intéressantes des *Chaouias*, petit peuple de l'Aurès, confiné dans le fond de la province de Constantine, qui possède de curieuses mœurs médicales et pratique encore la trépanation crânienne. En 1899, dans un article sur les *Migrations des Ethiopiens*, il cherche quel fut le rôle de ces derniers, comme peuple conquérant, s'applique à établir les limites de leurs conquêtes en Afrique et indique les vestiges encore subsistants de ces invasions lointaines parmi les tribus modernes. En 1905, il complète les recherches du D^r Ruellé sur les peuples du 2^e Territoire militaire de l'Afrique Occidentale française et nous fait connaître la diversité des éléments qui sont entrés dans la composition de la population de cette région.

Verneau a publié deux ouvrages très appréciés de vulgarisation scientifique.

Le premier: *Les Races humaines*, est une esquisse magistrale de l'humanité entière. Chaque groupe de population, placé dans le milieu dans lequel il vit, y est étudié au double point de vue anatomique et ethnographique.

L'auteur se déclare nettement monogéniste, et montre fort bien comment l'unité spécifique de tous les hommes et leur présence sur tous les points du globe connu soulèvent un certain nombre de questions générales qui s'enchaînent. Il examine d'abord celle de l'antiquité de l'espèce et montre comment cette espèce, pour obéir aux lois qui régissent tous les autres êtres organisés, n'a pu prendre naissance que sur un point fort peu étendu de notre planète. Pour concilier ce cantonnement primitif avec le cosmopolitisme humain actuel, il est nécessaire d'admettre que, partis de leur centre d'apparition,

les hommes ont occupé progressivement la terre entière, grâce à des migrations dirigées en tous sens. Or, dans le cours de ces longs voyages, les vieux pionniers rencontraient des milieux fort peu semblables à celui sous l'empire duquel l'espèce avait pris naissance et fort différents les uns des autres. Ils ont donc été forcés de se plier à ces conditions d'existence variées, c'est-à-dire de s'acclimater; et comme tous les autres êtres organisés, ils n'ont pu le faire sans se modifier à certains égards.*

Voilà comment ont pris naissance les races primitives de l'humanité. Mais ces races ne sont pas restées immobiles. Elles aussi ont émigré en divers sens; elles se sont rencontrées; et le croisement est venu varier encore les caractères des groupes humains distribués à la surface du globe.

« Tout concourt à faire admettre que les vieilles populations ont pris naissance dans le voisinage du grand massif asiatique et ont ensuite irradié en tout sens, emportant chacune avec elle la forme de langage qu'elle avait atteinte. »

« M. de Quatrefages pense qu'il faut reporter notre centre d'apparition au nord de l'Asie, vers la Sibérie ou le Spitzberg. Ces régions, aujourd'hui glacées, possédaient alors un climat tout au moins tempéré. Les découvertes des paléontologistes ont, en effet, démontré qu'elles nourrissaient de nombreuses plantes et une grande quantité d'animaux. L'homme a donc pu y vivre à ses débuts et y trouver tout ce qui était nécessaire à son existence. »

Le second : *L'Enfance de l'Humanité*, parut en 1890. Verneau, s'appuyant sur les multiples découvertes anthropologiques, qui nous ont permis de connaître les caractères et les civilisations de tant de peuples primitifs, s'efforce de donner une réponse à ce décevant problème : l'ancienneté de l'homme. Pour lui l'homme devait exister à l'époque tertiaire, et ce n'est pas à un anthropopithèque hypothétique qu'il faut attribuer les silex travaillés de Thenay, de Puy-Courny, d'Otta.....

« Les restes de l'homme tertiaire lui-même nous sont encore inconnus, mais nous connaissons des silex qui, pour M. de Quatrefages, Gaudry, G. de Mortillet, Belluci, Carlos Ribeiro, etc., ont sûrement été taillés intentionnellement; nous savons que d'autres silex, extraits de couches tertiaires, ont subi l'action du feu, allumé par un être intelligent; enfin, les ossements de Balenotus, de Monte-Aperto, prouvent d'une façon certaine, d'après M. de Quatrefages, que l'homme était contemporain de cet animal et qu'il se nourrissait de sa chair, après l'avoir détachée des os au moyen d'un couteau en silex. Nous devons conclure de tout cela que l'existence de l'homme tertiaire est bien prêt d'être un fait acquis. »

« Théoriquement, d'ailleurs, rien ne s'y oppose, et l'être humain a même pu vivre avant le milieu de l'époque tertiaire. »

La plupart de ces travaux ont été insérés dans la revue « *L'Anthropologie* ». On sait que cette savante publication, recueil le plus autorisé publié actuellement sur la Science de l'Homme, a été fondée en 1890 par la fusion de trois anciennes revues : *La Revue d'Anthropologie* dirigée si longtemps par Paul Broca, la *Revue d'Ethnographie* de Hamy et les

Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme de Mortillet. Notre compatriote est depuis plusieurs années le rédacteur en chef de ce périodique et lui a assuré une grande popularité dans les milieux spéciaux.

Assistant au Museum d'Histoire Naturelle de Paris du professeur E.-T. Hamy, dans la chaire d'Anthropologie, Verneau fut nommé, le 29 janvier 1904, pendant un congé de ce dernier, professeur intérimaire. Dans ses leçons : *Rapports entre l'homme et les autres mammifères*, qui lui attirèrent un auditoire nombreux, il chercha à poser des conclusions rationnelles au point de vue de l'origine de l'humanité et à montrer, dans de larges aperçus, les phases de l'évolution humaine tant sous le rapport physique que sous le rapport industriel et social.

Professeur à l'École d'Anthropologie et chargé du Cours complémentaire de *Paléontologie humaine*, le sujet qu'il traita en 1905-1906 et qu'il continue cette année : *Les premières races de l'Europe : la race de Spy et ses origines probables; la race négroïde de Grimaldi*, touche à une question qui lui est particulièrement familière et sur laquelle les fouilles des Rochers-Rouges lui ont permis d'apporter une vive lumière.

Membre assidu de la *Société d'Anthropologie*, où il fait de fréquentes communications, il fut choisi en 1902 pour présider aux destinées de la savante compagnie.

Ajoutons qu'en sa qualité de Secrétaire général des *Congrès internationaux d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, il est chargé de l'organisation de ces belles et utiles manifestations scientifiques qui ont tant contribué, en France, aux progrès de ces passionnantes études.

Contre le Cancer

Par le D^r LERICHE (de Meung)

Tout en ce moment est contre le cancer!

Les journaux politiques ne parlent plus que de cela!

De nouvelles ligues vont se fonder!

La parole est aux bactériologistes, et pendant quelques années on va nous faire passer des images macroscopiques et microscopiques du cancer et de ses cocci, microcci, bacilles, bâtonnets, chaînettes, etc., on va reparler de la cellule géante; les écluses sont ouvertes.

Les idées les plus étranges vont se donner libre cours. L'annonce des spécialités va obliger les journaux à augmenter encore leurs formats.

Autrefois en France tout finissait par des chansons, aujourd'hui cela finit par des annonces à toutes les pages de tous les quotidiens!

Et monsieur Gogo va y aller de ses économies!

Certainement l'idée de la lutte contre le cancer est généreuse, car le cancer est un terrible fléau.

Mais je trouve mauvais d'entamer la lutte contre ce terrible adversaire en face du public: devant la galerie des cancéreux.

En attendant que le remède soit trouvé, les infortunés malades vont pouvoir lire tous les jours, tous les détails du martyre auquel ils sont condamnés.

Les pusillanimes vont voir dans le moindre bobo le germe du mal fatal.

Il y a de beaux jours encore pour tous les exploiters de la bêtise humaine, et de tous ceux qui ont pour devise : *Vulgus vult decipi : decipiatur.*

Tous les grands courants d'opinion créés contre les maladies se retournent toujours contre les malades... et contre les médecins praticiens, pour faire la fortune des marchands d'orviétan.

A partir d'aujourd'hui il va être impossible à un médecin de soigner un client atteint de cancer; celui-ci aura perdu toute confiance dans les traitements classiques, s'ingurgitera toutes les panacées les plus indigestes et les plus coûteuses, dont il lira, n'importe où, les propriétés mensongères, nées dans le cerveau de n'importe quel peu scrupuleux pharmacien, herboriste, droguiste ou même docteur patenté, exploitant ou déformant l'opinion du « cancériste » en renom.

Pendant ce temps-là, le mal progressera, et rendra, en peu de temps, toute intervention utile, impossible.

Est-ce que depuis dix ans, un médecin peut faire suivre seulement pendant trois mois un traitement rationnel à un tuberculeux ?

Est-ce que le client atteint de tuberculose ne change pas de médecin au moins six fois par an, dans l'espoir qu'un autre lui appliquera une méthode plus en rapport selon lui, avec les progrès de la science ?

Tous les services rendus par le médecin au client et à la famille ne pèsent pas lourd, et on oublie tout pour servir d'expérience à un plus malin et moins scrupuleux, qui fait des piqûres de sérum d'un institut de contrebande.

Est-ce que la créosote, est-ce que le gaiacol, est-ce que le soufre et l'arsenic ont pu résister au courant de l'opinion publique portée irrésistiblement au devant des sérums les plus invraisemblables et des médications les plus chimériques ?

On ferait un volume, rien qu'en énumérant les médications antituberculeuses les plus grotesques qui enlèvent aux médecins leurs tuberculeux. Avant d'être né en France, le sanatorium, qui, quoiqu'on en dise, donne à l'étranger de nombreuses guérisons et des améliorations caractérisées, s'est effondré sous l'avalanche des remèdes puisés dans des idées purement théoriques, et exploités sous le couvert des sentences de ligue, de congrès tapageurs, sentences basées sur des vues de l'esprit, d'expériences de laboratoire sans conclusions, et desquelles on tire des arguments, dont les noms plus ou moins hétéroclites constituent toute la valeur.

Le médecin lui-même « marche » toujours. Il a la foi inébranlable, mais qui ne transporte pas de montagnes, ne fait pas de miracles, et dont il finit par être victime.

Peter a dit justement et dans son for intérieur chaque médecin pense comme lui : « *il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades* ».

Comment se fait-il donc aujourd'hui qu'on ne parle que de tuberculose, que de cancer, au point d'en oublier qu'il y a des tuberculeux et des cancéreux ?

Nous avions déjà la TUBERCULOSE déclarée « maladie sociale » ; nous voici avec une maladie sociale de plus : LE CANCER.

Tous ces noms de baptême médico-laïque ne constitueraient évidemment pas un très grand malheur, s'ils n'avaient pas pour effet immédiat de pousser tous les esprits à rechercher un remède collectif et social à la maladie, sans leur permettre de penser un seul instant à appliquer aux individualités souffrantes, des remèdes

qui soulagent et guérissent les individus atteints de ces maladies sociales.

Et en attendant que la philosophie et la science aient, de concert, régénéré la société et éteint la maladie, ne pensez-vous pas, mes chers confrères, que notre devoir est d'appliquer, dès maintenant, à nos tuberculeux et à nos cancéreux les remèdes que nous savons pouvoir leur apporter le « *soulagement toujours et la guérison quelquefois* » ?

D^r LERICHE.

Association des Médecins d'Indre-et-Loire.

Siège social — 14, Rue des Halles — Tours.

Les modifications apportées à nos statuts par la création de nos retraites ont été approuvées sans réserve par décret du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale en date du 27 novembre 1906.

Cette approbation nous a été transmise le 20 décembre. Notre association fonctionnera donc sous son nouveau régime à partir du 1^{er} janvier 1907.

Elle comprendra désormais deux classes de membres dont les droits sont distincts et variables suivant l'âge : *membres honoraires* — *membres participants*.

Nous demanderons prochainement par lettre particulière à chacun de nos membres dans quelle catégorie ils veulent être classés, et s'ils désirent un livret de retraite.

Ce classement permettra à la commission administrative, après étude du budget et conformément aux statuts, de fixer le quantum de l'allocation de droit qui reviendra sur les excédents de 1906 à nos membres qui ont atteint l'âge de 60 ans. Elle statuera en outre sur les secours pour 1907.

Une assemblée générale sera ensuite convoquée pour statuer sur les admissions des confrères et des femmes des sociétaires qui ont manifesté le désir de se joindre à nous.

Le classement des anciens membres et les formalités nécessaires pour les premiers livrets doivent être opérés le 13 février au plus tard pour permettre à notre trésorier d'être en règle dans les délais prescrits avec la Caisse Nationale des retraites.

Aussi pour permettre à nos sociétaires de faire un choix judicieux parmi nos diverses combinaisons, pour les instruire de leurs droits, pour répondre aux multiples questions qui nous sont adressées, nous avons pensé qu'il serait utile de publier le commentaire ci-joint de nos nouveaux statuts.

Commentaires des Statuts

Par M. le D^r BOUREAU

L'Association des médecins d'Indre-et-Loire est une **Société d'assistance** qui cherche à soulager toutes les infortunes de ses adhérents et de leur famille.

Elle consacre à cette œuvre confraternelle les revenus de son capital qui s'élève, à la date du 1^{er} janvier 1907, à la somme de 83.622 fr. 80.

Elle est en outre une **Société de prévoyance** qui à

GRAND Cabinet d'Applications

Orthopédie, Prothèse, Bandages
HENRI KURRER

Spécialiste herniaire de Paris

DIRECTEUR

TOURS

1, Rue des Halles, 1

ENTRÉES PARTICULIÈRES : 1° dans le couloir, 1, rue des Halles; 2° par la Pharmacie TOUILLET, 31, rue Nationale.

GYMNASTIQUE MÉDICALE

CORSETS ET APPAREILS CONTRE TOUTES LES DÉVIATIONS.

JAMBES ET BRAS ARTIFICIELS

Salle Spéciale pour le moulage des Sujets

Ceintures médicales d'après les Docteurs Spécialistes de Paris, Corssets de grossesse en Tricot B B (déposé)

BANDAGES DE TOUS SYSTÈMES EN TOUS GENRES

Bandage avec ressort { " L'INTERCHANGEABLE " }
Bandage sans ressort

(Modèles déposés, propriété exclusive)

SUSPENSIRS SPÉCIAUX POUR HERNIE IRREDUCTIBLE URINAUX PERFECTIONNÉS pour HOMME et FEMME (Modèles déposés)

URINAUX SPÉCIAUX POUR VIEILLARDS

Appareils { pour extrophie de la vessie pour anus contre nature.

Bas et Ceintures élastiques en tous les Tissus

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE. — TROUSSES MÉDICALES. — PHARMACIE PORTATIVE

Accessoires de pharmacie. — Coussins pour malades. Pansements de toutes marques. — PÈSE-BÉBÉS.

TÉLÉPHONE 4-25

NOTA. — Quelle que soit la localité, et dès l'appel du Docteur, M. Kurrer se rendra auprès de lui avec les instruments, pansements, appareils (gouttières, attelles, etc...., etc....) qui lui seront indiqués.

Nous garantissons les articles et appareils identiques à ceux des Maisons de Paris et avec les mêmes conditions avantageuses faites au opers Médical.

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO

Très agréable au goût

Préparation à base de plasma musculaire, inaltérable

GRANDE RESSOURCE POUR MALADES AFFAIBLIS ET SANS APPÉTIT
4 à 8 cuillerées par jour selon les cas. — Paris, 20, Place des Vosges et Pharmacies

TRAITEMENT PHOSPHO-ARSENIO-HÉMATIQUE

NOUVELLE MÉDICATION RECONSTITUANTE
Phospho-Méthylarsinate et nucléoglobine.
Véritable Spécifique des *Dyscrasies consomptives*.
SIROP, DRAGÉES ET AMPOULES DE

NERVOCITHINE TISSOT

RÉGÉNÉRATEUR DE LA CELLULE
« Le pouvoir actif de deux substances combinées est plus fort que la somme de la puissance de chacune ».

INDICATIONS : Chloro-Anémie, Fatigue, Surmenage, Troubles de Croissances et de la Nutrition, Diabète, Leucémie, Néoplasie, l'impaludisme et toutes Défaillances.

Prescrire* NERVOCITHINE TISSOT. — MODE D'EMPLOI : 2 à 5 dragées par jour aux repas, ou 2 à 6 enfil., ou 1 à 2 injections.
Dépôt : PARIS, 34, Boulevard de Clichy.

DE LAROCHE, Pharmacien, à Tours, Dépositaire

MALADIES DE LA CIRCULATION

CŒUR : insuffisance et rétrécissement des orifices, **ARTÈRES ET VEINES** : Phlébite, Hémorrhagies, Hémiplegie, Œdèmes chroniques, Congestions, Ulcères variqueux, Varicocèles, Albuminurie, Pertes, Accidents du Retour d'âge, Hémorrhoides, Varices, Sciatique, par compression veineuse.

HAMAMELIS NATTON

HAMAMELIS VIRGINICA GRANULÉ (Noisetier de la Sorcière)
Représentant exactement 0.50 de plante fraîche par cuillerée à café de granulé ou 10 gouttes. Expérimenté par un grand nombre de médecins des hôpitaux, l'HAMAMELIS NATTON a été reconnu comme spécifique souverain de toutes les maladies du système sanguin.

DOSE : 1 à 6 cuill. à café dans de l'eau, du vin ou du lait, répétée 2 fois par jour.
Dépôt : 34, Boulevard de Clichy, PARIS, et toutes Ph^{ies}.

DIATHÈSE URIQUE

PIPERAZOL TISSOT

(PIPERAZINE LITHINÉE)

Le MEILLEUR DISSOLVANT des calculs et concrétions uratiques ou biliaires. JAMAIS de CONTRE-INDICATION

RHUMATISMES, GOUTTE, GRAVELLE, COLIQUES NÉPHRÉTIQUES et HÉPATIQUES, MIGRAINES, URTICAIRE, URINES CHARGÉES, etc.

Dose : Une cuillerée 2 à 3 fois par jour dans un verre d'eau. — DÉPOT : PARIS, 34, B^e de Clichy, et t^{tes} Ph^{ies}.

Maladies de l'Estomac et de l'Intestin

CHARBON TISSOT

AGGLOMÉRÉ au GLUTEN, AROMATISÉ à l'ANIS
Très légèrement additionné de Benzoate de Naphthol.

ABSORPTION FACILE — PAS DE BRULURES — PAS DE NAUSÉES
Pouvoir absorbant considérable.

DIGESTIONS PENIBLES — BALLONNEMENTS — DILATATIONS
CONSTIPATION — DIARRHÉES — COLITES, etc.

34, Boulevard de Clichy, Paris ET TOUTES PHARMACIES.

MALADIES DE L'UTÉRUS & DES ANNEXES
PANSEMENTS GYNÉCOLOGIQUES, ANTI-SEPTIQUES
SEDATIFS, DÉCONGESTIFS & ASTRINGENTS, ETC. PAR LES

GLYCOVULES TISSOT

à la Glycérine solidifiée à tous médicaments.

LES PLUS ACTIFS ET LES MOINS COÛTEUX ASSURENT LA RÉGULARITÉ DU TRAITEMENT

VENTE EN GROS : PHARMACIE G. TISSOT, 34 Bou^l de Clichy, PLACE PIGALLE

DE LAROCHE, Pharmacien, à Tours, Dépositaire

SUPÉRIORITÉ INCONTESTABLE
Sur l'huile de Foie de Morue
EFFICACITÉ CERTAINE
GOUT AGRÉABLE
PAS D'ODEUR

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

SIROP DE DESPINOY

ET DE VIN

à l'EXTRAIT PUR de FOIE de MORUE, simple, ferrugineux et créosoté

DÉPÔT GÉNÉRAL : 3, rue Turgot, PARIS (9^e)

ÉCHANTILLONS GRATIS A MESSIEURS LES MÉDECINS

ANÉMIE
CHLOROSE
LYMPHATISME
SCROFULÉ
RACHITISME
DÉBILITÉ
CONVALESCENCES
ENGORGEMENTS
GANGLIONNAIRES
ETC. ETC.

DE LAROCHE, Pharmacien, à Tours, Dépositaire

EXIGER LA MARQUE ET LE NOM : GUYOVILLE

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ANÉMIE, CHLOROSE (PÂLES COULEURS)

VÉRITABLES Pilules DU D^R BLAUD.

UNE DES PLUS SIMPLES, DES MEILLEURES ET DES PLUS ÉCONOMIQUES PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES.

Professeur BOUCHARDAT (Form. Magis. P. 313)

Les pilules ne se détaillent pas, mais se vendent en flacons de 100 et 200 pilules au prix de 3 et 5 fr. Chaque pilule porte gravé le nom

BLAUD

192 Se trouvent dans toutes les Pharmacies.

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS ANTISEPTIQUE. ANTIDIPHTÉRIQUE, DÉTERSIF, NI CAUSTIQUE, NI VÉNÉNEUX.

Dans les Pharmacies. — Se méfier des imitations que son succès a fait naître

ANTISEPTIQUE • DÉSINFECTANT

LYSOL

ÉCHANTILLON GRATUIT à MM. les Médecins qui en font la demande à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU LYSOL, 22 et 24, Place Vendôme, Paris.

ASTHME — EMPHYÈME
 LESIONS CARDIAQUES
 BRONCHITES CHRONIQUES
 ARTÉRIOSCLÉROSE
 AFFECTIONS RÉNALES
 HYDROPSIES
 ANGINE DE POITRINE
 INFLUENZA, ETC.

EUPNINE VERNADE à l'iodure de caféine.

LE PLUS SUR DES DIURÉTIQUES CONNUS
 Pas d'Intolérance, ni d'Accidents d'Iodisme
 0 gr. 50 d'Iodure de Caféine cristallisé et inaltérable par cuillerée à café. — Dose : 1 à 2 cuillerées à café par jour

VERNADE, 64, boulevard, Edgar-Quinet, PARIS

Établissement Médical de MEYZIEUX (Isère), près Lyon

Fondé en 1881, par le D^r COURJON, Directeur général
 Eclairage électrique, chauffage à la vapeur, parc et jardins de 80.000 mq.

TÉLÉPHONE N°

MALADIES NERVEUSES, AFFECTIONS CHRONIQUES

Cures de régime (Chroniques, troubles de la nutrition, convalescences, etc.) Cures de sevrage (Alcool, Morphine, Tabac, Éther, etc.) — Cures d'isolement (Neurasthénie, Névroses diverses, etc.)

HYDROTHERAPIE — ÉLECTROTHERAPIE — MASSAGE

ANNEXE A : Maison de santé
 Légale autorisée pour la cure des
 Psychoses, Délires divers, etc.
 Pavillon spécial pour Psychiques convalescents
 Médecin directeur :
 Docteur LARRIVÉ.

ANNEXE B : Institut Médico-Pédagogique
 Pour le traitement et l'éducation des
Enfants arriérés et nerveux
 Directeur : Louis GRANDVILLIERS, ex-professeur
 l'Institution nationale des Sourds-Muets et à l'École de Bicêtre.

Pour renseignements s'adresser à MEYZIEUX ou au D^r COURJON à LYON, 14, rue de la B...

JUGLANREGINE
 A L'EXTRAIT DE NÔTER IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉ

Diathèse Strumense, Lymphatisme, Tuberculoses, Affections rénales

ANÉMIE
 Phosphaturie
 Neurasthénie
 Convalescences

GLYCÉRO-KOLA ANDRÉ

LE FLACON, 4 fr. — LE demi FLACON, 2 fr. 50.

DEUX à TROIS cuillerées à café p. jour.
 Le FLACON, 5 fr., le demi FLACON, 2 fr. 75.

Dépôt général : Pharmacie ANDRÉ Valence (Drôme), et dans toutes les Pharmacies

VALS SOURCE LA REINE

ALCALINE GAZEUSE INALTÉRABLE

DYSPEPSIE, GASTRO-ENTÉRITE DÉBILITÉ, Maladies du FOIE et des REINS TRÈS DIURÉTIQUE

Spéciale dans la **DIARRHÉE INFANTILE**

La REINE est facturée prix coûtant aux Médecins qui s'adressent à M. CHAMPETIER, Pharmacien à VALS.

DOULEUR - INSOMNIE
guéries, quelle qu'en soit la cause, par le

SIROP FOLLET

« C'est la meilleure forme d'administration du chloral. »
 (FORMULAIRE BOUCHARDAT.)

Sommell calme sans Céphalalgie au réveil.

Aucune Irritation de l'estomac. — Conservation Indéfinie. — Pureté absolue.

Dosage rigoureux : 1 gramme de chloral par cuiller à bouche.

DOSE pour ADULTES : 3 cuillers à bouche par jour, chacune dans du lait ou dans une infusion.

Maison L. FRERE (A. CHAMPIGNY et C^{ie}), 19, rue Jacob, PARIS.

l'aide des cotisations de ses adhérents et de ses excédents disponibles,

Assure ses sociétaires contre la *maladie et les accidents* ; Leur donne une *retraite à l'âge de 60 ans* et leur permet de se constituer une *seconde retraite* garantie par l'Etat dans de meilleures conditions qu'ils ne le pourraient faire isolément.

Ces institutions de prévoyance sont de *droit absolu* pour ses sociétaires, tous en bénéficient absolument comme ils bénéficieraient d'une assurance sur l'incendie, sur la maladie, ou sur la vie garantie par une Compagnie par actions.

Tout médecin peut faire partie de l'association soit comme *membre honoraire* soit comme *membre participant*.

1° Pour devenir *membre honoraire* il suffit :

- 1° d'adresser une demande au président ;
- 2° d'être présenté par deux membres de la Société.

La Commission administrative, après enquête sur l'honorabilité du demandeur, le présente s'il y a lieu à l'assemblée générale qui statue en dernier ressort.

On est astreint à payer :

Un droit d'admission de **12 fr.**
Et une cotisation annuelle de **12 fr.**

On fera ainsi acte de solidarité professionnelle, et en cas de revers de fortune, éventualité que personne ne peut être sûr de ne pas subir, quel que soit l'âge, on peut être admis comme membre participant à *tous les avantages* de la Société.

*
**

2° Pour devenir *membre participant* en outre des formalités précédentes qui concernent les membres honoraires il est nécessaire :

- 1° d'être médecin français ou naturalisé ;
- 2° de ne pas être âgé de plus de 40 ans ;
- 3° on devra fournir un extrait de naissance sur papier libre ;
- 4° déclarer sur la demande adressée au président qu'on n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité pouvant empêcher d'exercer la médecine.

On est astreint à payer :

Un droit d'admission de **12 fr.**
Et une cotisation annuelle de **24 fr.**

Le membre participant a droit :

1° *Allocation de secours*. — En cas de revers de fortune, ou d'incapacité absolue d'exercer la médecine à une allocation de secours pour lui, sa veuve, ses enfants ou ses ascendants.

2° *Allocation d'âge*. — A l'âge de 60 ans, à une allocation d'âge prélevée sur les excédents nets des revenus de l'Association.

Chaque année sont relevés les noms des sociétaires âgés de plus de 60 ans, le nombre de leurs années de présence dans la Société.

La quotité d'allocation qui revient à chacun est fixée par un coefficient en rapport avec l'âge d'entrée dans la Société, d'après le tableau ci-joint :

Age	Coef.	Age	Coef.	Age	Coef.
25 ans	100	32 ans	85	39 ans	50
26 —	99	33 —	80	40 —	45
27 —	98	34 —	75	41 —	40
28 —	97	35 —	70	42 —	35
29 —	96	36 —	65	43 —	32
30 —	95	37 —	60	44 —	30
31 —	90	38 —	55	45 — et au delà	28

Exemple : Un sociétaire entré à 25 ans touchera le double d'un sociétaire entré à 39 ans.

3° *Indemnité de maladie*. — En cas de maladie ou d'accident, le membre participant reçoit une indemnité de 5 francs par jour.

(Voir dans les statuts les dispositions concernant cette indemnité-maladie).

Si la maladie ou l'accident entraînent une incapacité absolue d'exercer la médecine, l'indemnité-maladie est transformée en l'allocation de secours signalée plus haut.

4° *Retraite*. — Le membre participant a droit à un *livret de la Caisse Nationale des retraites sur la vieillesse*.

Sur ce livret il effectue de ses deniers personnels des versements destinés à lui assurer une retraite délivrée à partir de l'âge de 50 ans.

Livrets de retraite. — Leur fonctionnement

Le livret appartient en toute propriété à son titulaire. S'il quitte l'Association, il reste en possession de la totalité des sommes versées par lui sur ce livret, et jouit à l'époque qu'il a fixée de la retraite qu'elles ont produite.

L'Association joue entre le possesseur d'un livret et la Caisse Nationale des retraites le rôle d'un intermédiaire désintéressé.

Elle verse sur le livret au prorata des sommes versées par le sociétaire les subventions que l'Etat lui alloue en qualité de Société de secours mutuels.

Ces subventions représentent un minimum de 25 0/0 des sommes versées.

Exemple : un sociétaire verse sur son livret par notre trésorier le 15 février 1907 une somme de 100 francs ; dans le premier trimestre de 1908 l'Association fait inscrire sur le même livret une subvention de 25 francs plus 1 franc (et un autre franc si le sociétaire a plus de 55 ans), de sorte qu'au bout d'un an, le sociétaire possède 126 ou 127 francs qui, s'il le désire, reviendront intacts à ses héritiers ; en outre, il est inscrit pour une *rente calculée sur le revenu à 3 0/0* de ces 126 ou 127 francs.

Les versements bénéficiant de la subvention de 25 0/0 ne peuvent produire une *retraite dépassant 360 francs à partir de l'âge de 50 ans*.

Il est facile de se rendre compte des sommes nécessaires pour atteindre ce chiffre limite, puisque chaque année on constate sur son livret le chiffre de rente produit par les versements et les subventions.

On peut verser sur son livret depuis 20 francs par an jusqu'à 500 francs par fractions de 20 francs.

Les versements se font en une fois chaque année du 1^{er} janvier au 15 février entre les mains de notre trésorier ; ils peuvent varier chaque année, être interrompus sans aucun préjudice.

Le sociétaire a la faculté d'*aliéner* le capital, c'est-à-dire l'abandonner en échange d'une augmentation de la rente, ou de le *réserver* ; dans ce dernier cas, ce capital est remboursé à son décès à ses héritiers.

Tout capital réservé peut être abandonné ultérieurement en vue d'augmenter la rente.

L'entrée en jouissance de la pension est fixée, au choix du déposant, à partir de chaque année d'âge accomplie de 50 ans à 65 ans. Dans le trimestre qui précède l'entrée en jouissance de sa rente, le titulaire peut reporter cette jouissance à une autre année, ce qui augmente le chiffre de sa rente.

Le sociétaire est toujours libre de déclarer qu'il soumet ses nouveaux versements à des conditions autres que celles qui régissaient les versements antérieurs.

Les versements des *sociétaires mariés* profitent séparément à chacun des époux, alors même que l'un des deux est entré en jouissance de la rente.

En outre comme les femmes de nos sociétaires peuvent être admises comme membres participants, un ménage peut se constituer 720 francs de rente bénéficiant des subventions de l'Etat.

Quel que soit son âge, un sociétaire a toujours avantage à prendre un livret, alors même qu'il a dépassé 50 ans, âge de la retraite.

Ses versements bénéficient des subventions de l'Etat.

En outre, il peut, tous les ans, demander la liquidation de sa retraite.

Exemple : un sociétaire de 50 ans verse le maximum de 500 francs au 15 février 1907, en janvier 1908 on lui alloue 426 francs de subvention (25,20 0/0), il demande à cette époque la liquidation de sa retraite ; sur la production de son livret et d'un certificat de vie sur papier libre, dans le délai de deux mois la rente produite par son versement de 500 francs et par sa subvention lui est allouée, et les 625 francs de son livret seront remboursés à son décès à ses héritiers.

Enfin, il est possible de verser sur le même livret des sommes supérieures au capital nécessaire pour constituer 360 francs de rente à 50 ans et d'arriver ainsi à se constituer un chiffre de 4200 francs de rente.

Mais ces sommes supplémentaires ne bénéficient plus des subventions de l'Etat, elles sont capitalisées à un taux minimum de 3 0/0 et leur rente vient s'ajouter à la rente de 360 francs.

Nos adhérents ne doivent pas redouter les éventualités d'une maladie ou d'un accident les empêchant de continuer leurs versements.

Si la maladie est courte, ils suspendront tout versement sans préjudice.

S'ils ont le malheur d'être atteints d'incapacité absolue de travail, l'association se chargera d'assurer la liquidation anticipée de leur retraite, alors même qu'ils n'ont pas atteint l'âge de 50 ans ou l'âge qu'ils avaient fixé.

Formalités pour obtenir un livret

Il suffit de fournir à notre trésorier :

1° Un acte de naissance sur papier timbré,

Ou un extrait de naissance sur papier libre, mentionnant l'usage auquel il est destiné, contenant en toutes lettres la date de la naissance, la date de la déclaration faite à l'officier de l'Etat civil, être signé par le maire ou le greffier qui l'a délivré et être revêtu du timbre de la mairie ou du tribunal.

2° Si le sociétaire est marié, un acte de naissance de madame sur papier timbré ou un extrait sur papier libre, alors même qu'elle ne fait pas partie de l'Association;

3° Son état civil : marié, célibataire, divorcé ou veuf;

4° L'indication du montant auquel s'élèvera le premier versement ;

5° S'il doit être fait à capital aliéné ou réservé ;

6° A quelle année d'âge accomplie de 50 à 65 ans il désire sa retraite.

Si les déclarations précédentes n°s 5 et 6 sont uniques, elles sont réputées communes aux deux époux.

Mais on peut stipuler des conditions d'âge pour l'entrée en jouissance de la rente, et l'aliénation de la réserve du capital différentes pour le mari et la femme.

Les confrères qui possèdent déjà un livret de retraites n'ont pas besoin d'en demander un à leur entrée dans la Société. Les versements faits par l'intermédiaire de l'Association et les subventions qu'elle procure sont inscrits sur ce livret.

Les femmes des sociétaires peuvent être admises en suivant les mêmes formalités que les autres membres.

1° comme membres honoraires ; dans ce cas elles paient un droit d'admission de 12 francs et une cotisation annuelle de 12 francs.

Elles jouiront des mêmes prérogatives que les autres membres honoraires.

2° Comme membres participants :

Elle paient un droit d'admission de 12 francs et ne sont astreintes à aucune cotisation.

Elles ont droit :

1° en cas de décès du mari aux allocations de secours pour elles, leurs enfants, ou leurs ascendants.

2° A un livret de la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse sur lequel elles effectuent des versements en vue de la retraite.

Tout ce qui a été dit précédemment sur le fonctionnement des livrets leur est applicable.

Elles bénéficient des subventions accordées à l'Association sans qu'il leur en coûte autre chose qu'un droit d'admission minime et la totalité des sommes versées leur revient ainsi que la rente produite.

Un ménage peut ainsi se constituer 2.400 francs de rente dont 720 francs ont été majorés de 25 0/0 par l'Etat.

Nous n'insisterons pas sur la sécurité de notre Association au point de vue financier.

La gestion de la commission administrative ne comporte pas la responsabilité de capitaux importants, puisque la totalité de nos fonds, à part des sommes minimales ne dépassant pas 500 francs, sont à la caisse des dépôts et consignations sous le contrôle rigoureux de l'Etat.

Les versements de nos sociétaires sont immédiatement portés à la Trésorerie générale, les livrets remis à chaque titulaire en font foi.

Nos capitaux, garantie de nos allocations de secours, de retraite et d'indemnités maladie, sont à l'abri des fluctuations de la Bourse.

Avantage appréciable qu'en vient actuellement nombre de sociétés de retraites qui voient à 430 francs leurs obligations de chemins de fer qu'elles ont achetées 480 francs.

Nos capitaux sont en outre à notre disposition. Sur une simple délibération de l'Assemblée générale, ils peuvent être convertis si les cours de la rente tombaient accidentellement très bas, en titres de rente susceptibles d'une plus-value future.

Cette hypothèse n'a rien d'irraisonnable. Elle s'est déjà réalisée. Nos aïeux, à qui nous devons toute notre reconnaissance pour leur bonne gestion, ont réalisé ainsi en 1870 un bénéfice de 6,605 francs.

Nos capitaux sont à l'abri de l'impôt sur le revenu en leur qualité de fonds de mutualité.

Ces mêmes garanties s'appliquent aux fonds versés par nos membres sur leurs livrets.

Les rentes qu'ils se constitueront ainsi sont *incessibles et insaisissables*.

L'impôt sur le revenu ne peut les atteindre.

En résumé, l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, tout en faisant œuvre de philanthropie offre à ses adhérents :

Par sa caisse de secours,
Par ses indemnités — maladies,
Par ses allocations d'âge,
Par ses livrets de retraite,

des avantages de beaucoup supérieurs comme chiffres et comme garanties à toutes les combinaisons qui cherchent à neutraliser par la prévoyance les aléas de la profession médicale.

L'Actinomycose en Touraine.

Par le D^r HENRI GASCOIN
(de Sainte-Maure).

[Le D^r Henri Gascoin, de Sainte-Maure, dans une thèse récente qui a été récompensée par la Faculté de Médecine de Bordeaux, a étudié l'*Actinomycose en Touraine*. Relevant avec soin toutes les observations publiées, il a pu en recueillir une dizaine, auxquelles il a ajouté 14 observations inédites dont 2 personnelles. Le premier de ces cas est celui du professeur Meunier qui date de 1892 : on sait d'ailleurs que les recherches du professeur de l'École de Médecine de Tours ont contribué beaucoup à éclairer l'étiologie et la pathogénie de cette curieuse affection et que c'est M. Meunier qui le premier a préconisé en France l'emploi de l'iodure de potassium dans le traitement de l'actinomycose, thérapeutique universellement employée aujourd'hui.]

Nous ne croyons pas mieux faire que de publier ici quelques extraits de cette très importante étude, qui apporte une contribution très utile à nos connaissances sur les maladies parasitaires d'origine végétale.]

ETIOLOGIE.

Certaines remarques ont été faites à la suite de ces observations :

1° Les auteurs déclarent que les 4/5 des cas observés l'ont été à la campagne. En Touraine la proportion est beaucoup plus faible. Sur 24 observations, 8 se rapportent à des malades habitant la ville. La proportion de la campagne n'est donc que 2/3.

2° L'actinomycose atteint surtout les hommes : 16 cas, soit 2/3.

3° Les lésions ne sont pas plus fréquentes à gauche qu'à droite : 11 à gauche, 11 à droite, 2 médianes.

4° La seule forme observée est la forme cervico-faciale ; les lésions cervicales sont les plus fréquentes : 10 cas.

5° La majorité des auteurs fixe la fréquence entre 20 et 30 ans. En Indre-et-Loire, les cas les plus nombreux ont été observés entre 30 et 40. Jusqu'à 20 ans, 5 cas ; de 20

à 30, 2 cas, de 30 à 40, 7 cas ; de 40 à 50, 5 cas ; de 50 à 60, 4 cas ; au-dessus de 60 ans 3 cas.

6° Le début est plus fréquent en février que pendant les autres mois. Sur 15 cas où ce début est signalé, on voit : février 5 cas ; mars 1 ; juillet 2 ; août 2 ; septembre 2 ; octobre 1 ; novembre 1 ; décembre 1.

Ces quelques remarques étant faites, cherchons à expliquer comment les malades, dont les observations viennent d'être rapportées, ont contracté leur affection. Au préalable, voyons quelles sont les hypothèses émises sur le mode de contagion de cette maladie en général.

L'actinomycose est une maladie parasitaire, commune à l'homme et aux animaux et due à la pénétration dans une région de l'organisme d'un champignon : *l'actinomyces bovis* ou *oospora bovis*.

On a décrit 3 origines diverses :

- 1° Infection d'homme à homme,
- 2° Infection par les animaux,
- 3° Infection par les végétaux.

1° INFECTION D'HOMME A HOMME.

Ce mode de propagation est excessivement rare et la science n'a enregistré qu'un seul cas ; celui rapporté par Baracz en 1888 : Un cocher, atteint d'actinomycose de la face, contagiona sa fiancée en l'embrassant.

2° INFECTION PAR LES ANIMAUX.

Des individus vivant au contact de bestiaux actinomycotiques ou même ayant eu des animaux atteints d'actinomycose, ont contracté cette affection. Ce qui paraît être en faveur de cette hypothèse, c'est que l'on a remarqué que les centres d'infection humaine correspondent à des centres d'infection bovine. D'ailleurs, plusieurs observations (Hofmann, Vallas, Poncet, etc.) sont des plus probantes à ce point de vue. Une excoriation cutanée ou muqueuse est, dans ces cas, la porte d'entrée du parasite.

3° INFECTION PAR LES VÉGÉTAUX.

L'actinomyces est l'hôte fréquent des grains d'orge et des grains de blé. Chez l'animal l'infection s'explique très facilement : une excoriation buccale, linguale ou autre est la solution de continuité par laquelle pénètre la parcelle de graminée porteur du parasite et ce dernier, dans la suite, évolue.

Ce fait s'est produit plusieurs fois chez l'homme (Solmann, Buzzi et Conti, Fischer, etc.).

L'observation de Fischer est des plus typiques : un homme se pique la langue avec une pointe d'épi d'orge. La pointe reste dans la muqueuse et il se développe peu après une actinomycose linguale.

Le malade du professeur Woffler, de Gratz, avait avalé un épi de blé en buvant. Cet épi se fixa dans le pharynx. Six semaines après, tuméfaction de la région antérieure du cou d'où s'échappe un pus contenant des grains jaunes.

Souvent l'actinomycose se déclare chez des gens ayant l'habitude de manger des grains de blé ou d'orge (Ransom), ou même de porter à leurs bouche des fétus de paille (dont ils se servent comme de cure-dents) et des épis (Reverdin, Doyen, etc.).

Les céréales ou la paille n'ont d'ailleurs pas besoin d'être récoltées depuis peu ; Bøeng a, en effet, retrouvé, sur des épis datant d'un an, des actinomyces susceptibles d'être ensemencés. Bérard et Nicolas ont obtenu des cultures datant de trois ans.

Les poussières végétales elles-mêmes peuvent être infectées : Birsch-Hirschfeld, Buzzi et Conti ont signalé des cas d'actinomycose broncho-pulmonaire chez des individus qui avaient respiré les poussières d'un grenier renfermant des fourrages.

Les jeunes pousses des arbustes épineux, l'écorce des bois bruts, les vieux bois de charpente peuvent eux aussi être porteurs d'actinomyces. L'observation rapportée par Muller est typique : une femme se blesse à la main d'un éclat de bois qui reste dans la plaie. Deux ans après, la petite tumeur, qui, à la suite, s'était formée, s'enflamme et laisse sortir du pus actinomycosique.



Fig. 1.

Actinomycose cervico-faciale (observation II du D' E. Meunier, 1893).

Tels sont les divers modes de contagion de l'actinomycose en général. Voyons, maintenant, comment on explique l'actinomycose cervico-faciale, seule forme revêtue par les malades dont nous rapportons plus loin les observations :

Plusieurs cas sont à envisager :

1° Toutes les parties découvertes de la peau sont accessibles à l'infection, pourvu qu'elles aient été excoriées préalablement par un traumatisme.

Ce cas est relativement peu fréquent ; le plus souvent c'est par la muqueuse bucco-pharyngée que pénètre l'actinomyces.

2° L'inoculation peut se faire en un temps : le corps étranger qui traumatise la muqueuse est infecté et entraîne avec lui le parasite dans l'épaisseur des tissus.

3° L'infection peut être tardive ; il existe alors une ulcération primitive quelconque qui, dans la suite, est infectée.

4° Le microbisme latent des amygdales a été mis en cause. Cette hypothèse avait été donnée pour expliquer les localisations cervicales dont la porte d'entrée n'a pu être décelée.

Johne (de Jensen) avait trouvé des actinomyces dans des amygdales, en apparence saines, de porcs et de veaux porteurs de lésions péri-pharyngées.

Hoffmann dans la suite n'avait jamais rencontré d'actinomyces sur les amygdales de 80 sujets examinés par lui. Ranvier et Renault combattirent également la théorie émise par Johnne, théorie qui dès lors était abandonnée.

Cette question vient d'être soulevée à nouveau en 1904 par Clerc. Dans son travail inaugural, ce dernier, après de nombreuses recherches, affirme que « l'actinomycose de l'amygdale ne saurait être mise en doute » et que « c'est peut-être le point du pharynx le plus facilement accessible à l'actinomycose. »

5° Contagion par les viandes provenant d'animaux malades.

Dans certains cas d'actinomycose, aucune des hypothèses précédemment émises n'ayant pu expliquer l'origine



Fig. II.

Actinomycose cervicale, forme cutanée (observation IV D' E. Meunier, 1895).

de la maladie, certains auteurs se sont demandé si la viande que nous ingérons journellement ne serait pas capable d'engendrer la maladie, en un mot si l'alimentation ne jouerait pas un rôle étiologique dans l'affection.

Les viandes de porc et de bœuf renferment assez souvent des concrétions actinomycosiques ; M. Dunckers, vétérinaire à Berlin, en a trouvé chez le porc. M. le professeur Virchow a étudié les muscles ainsi altérés : il a constaté que l'actinomyces, ainsi que la trichine, s'établit à l'intérieur des faisceaux musculaires ; il a également retrouvé ces masses dans le tissu musculaire du cœur, où la présence des trichines n'a jamais été signalée.

Cette hypothèse est des plus séduisantes à première vue, mais elle est vivement combattue par M. Poncet. « Il est, en effet, prouvé, déclare-t-il, que le mycelium ne supporte pas une température de 45° et que les spores sont tués à 75°, température toujours atteinte par les viandes soumises à la cuisson ».

6° La carie dentaire a été donnée par Israël et Ponfick comme cause favorisante. C'est également l'opinion de Gubler, qui déclare que, malgré ses recherches, il n'a pas pu déterminer la porte d'entrée dans les cas observés par

lui, Il ajoute : « Les dents cariées jouent probablement ce rôle de porte d'entrée dans certains cas, surtout dans ceux localisés à la région maxillaire ».

Cette opinion n'est pas celle de Bostrom. M. Poncet pense que l'éruption dentaire favorise davantage la pénétration du parasite. Quant à la carie elle-même, comme lésion infectieuse de la dent, il la considère plutôt comme une défense que comme un danger.

Nous avons, à dessein, parmi les hypothèses relatives à l'étiologie de l'actinomycose, passé sous silence celle qui invoque le simple traumatisme. Guérmonprez et Becue l'ont condamnée sans appel par le verdict suivant : « Vouloir faire une part au traumatisme, c'est reculer jusqu'à l'époque où la gale était attribuée « à un vice du sang ».

actinomyces que véhiculent ces poussières, grâce à la carie dentaire dont ces malades sont atteints, vont produire une poussée d'ostéite du maxillaire inférieur avec production par la suite d'une actinomycose sous-maxillaire droite. Il est également fort probable que les râles humides entendus à l'auscultation étaient dus à une actinomycose pulmonaire. Ce cas rappellerait beaucoup celui signalé par Buzzi et Conti et que nous avons rapporté.

Malheureusement, dans le cas qui nous occupe, l'analyse des crachats n'ayant pas été faite, on ne peut affirmer que les lésions pulmonaires étaient imputables à l'actinomyces.

A ces deux observations on pourrait peut-être joindre l'observation XIX : le malade, ébéniste de son métier,

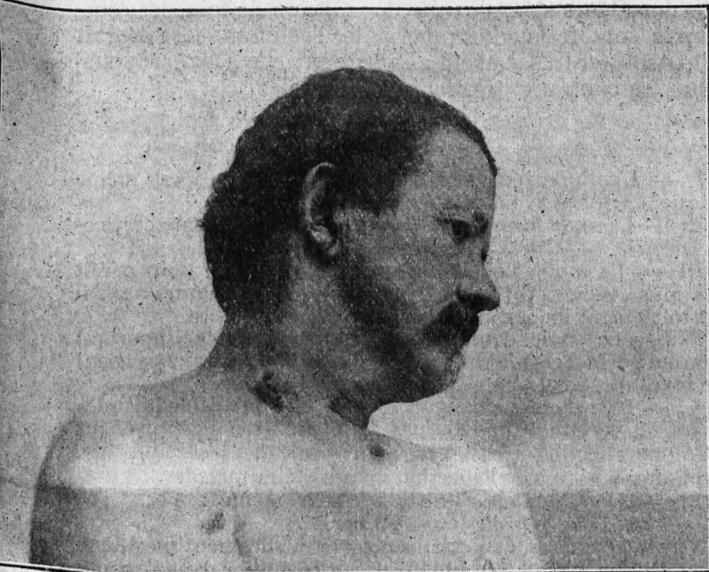


Fig. III.

Actinomycose cervicale cutanée à forme anthracoidé (observation XIII, D^r Meunier et Gascoïn, 1903).

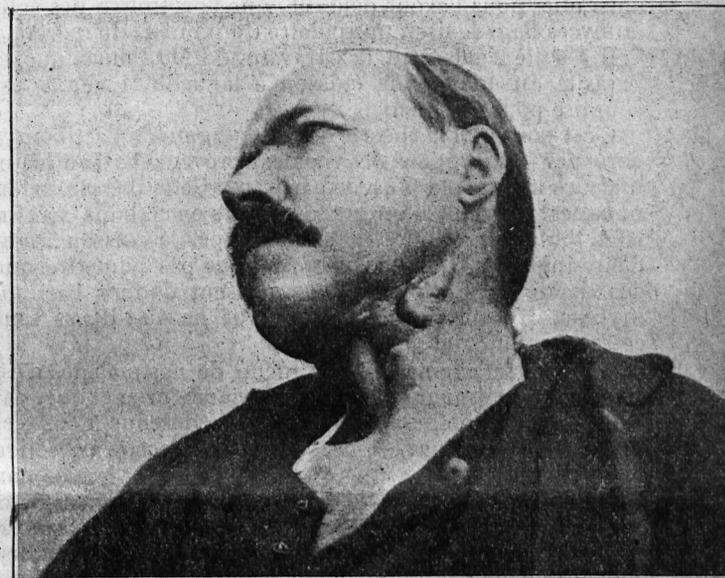


Fig. IV.

Actinomycose cervico-faciale (observation XXIV, D^r Meunier, 1906).

Telles sont les diverses hypothèses émises au sujet du mode de contagion de l'actinomycose. Reportons-nous maintenant à nos diverses observations et cherchons à expliquer comment chez ces malades l'actinomyces a pénétré.

L'infection par un animal actinomycosique peut être invoquée dans l'observation XXII ; le malade avait, en effet, dans son étable une vache présentant une tuméfaction de la mâchoire, qui selon toute vraisemblance était due à *Poospora bovis*. Le point de départ de la maladie étant trouvé, comment expliquer la pénétration du parasite chez cet homme, en un mot quelle aurait été la porte d'entrée ? Cette question reste sans réponse. Aucune excoriation cutanée ou muqueuse n'a été relevée, les dents n'étaient pas cariées.

L'infection par les végétaux est évidente dans l'observation VI : le malade a l'habitude de mâcher des épis. Comme, de plus, il est porteur de très mauvaises dents, ces dernières, selon toute vraisemblance, auront servi de porte d'entrée.

On peut de la même façon expliquer le cas des malades des observations XX et XXI. Ces individus, de par leur profession, étaient exposés aux poussières provenant du battage des céréales. Pour l'observation XXI certains des

était exposé à respirer des poussières des bois qu'il travaillait. Or, la présence d'actinomyces a été signalée par plusieurs auteurs dans les débris de bois employés par les menuisiers.

L'infection par excoriation cutanée est bien évidente dans l'observation XXIII. La malade portait assez souvent de la paille, soit qu'elle donnât à manger aux bestiaux, soit qu'elle fit leur litière. Selon toute vraisemblance, des actinomyces mêlés, aux poussières et aux débris de la paille, vinrent se déposer sur un placard d'eczéma et, dans la suite, donnèrent naissance à une actinomycose cervicale cutanée.

Parmi nos vingt-quatre observations, il y a donc six cas où le mode de contagion est relativement net. Comment expliquer la maladie chez les autres. Aucun d'eux n'a été en contact avec des animaux malades, aucun ne mâchait de grains de blé, aucun ne se servait de paille comme cure-dents. Bien plus, certains d'entre eux (observations I, II, III, IV, V, VI) habitaient la ville, l'un même (observation XII) était interne au lycée de Tours.

Faisons remarquer incidemment que tous ces malades avaient de très mauvaises dents.

On pourrait, par le microbisme latent des amygdales, expliquer l'étiologie de l'actinomycose chez ces malades,

le parasite de l'amygdale ayant pénétré dans le canal radicaire de la dent et dans la suite ayant produit les lésions ci-dessus mentionnées. Cette hypothèse, très séduisante, n'est malheureusement pas soutenable pour tous les cas. Rappelons-nous, en effet, que Clerc a rarement rencontré des amygdales renfermant des actinomyces. On peut admettre ce mode de contagion pour quelques-uns de nos malades; mais on ne saurait généraliser.

Que dire alors pour les autres? Nous avouons que, avec les hypothèses émises jusqu'à ce jour, il est impossible pour plusieurs d'entre eux d'expliquer l'origine de leur affection.

C'est pourquoi nous nous croyons autorisé à émettre un avis personnel.

Des recherches de M. Dunckers et de Virchow il résulte, ainsi que nous l'avons déjà dit, que l'on trouve des actinomyces dans le tissu musculaire du bœuf et du porc.

Il résulte également des travaux de M. Poncet que le parasite est tué par la cuisson à laquelle la viande est soumise pour être mangée.

C'est pourquoi la théorie de la contagion de l'actinomycose par absorption de viandes provenant d'animaux malades ne compte plus de partisans. Cette théorie, selon nous, est pourtant d'un grand secours en certains cas. En effet, toutes les viandes ne subissent pas la cuisson avant d'être ingérées. Dès lors, pourquoi ne pas admettre que des viandes crues, ingérées, ne puissent donner l'actinomycose. L'emploi de la viande crue ne va-t-il pas sans cesse en augmentant?

On nous fera remarquer qu'aucun de nos malades n'est représenté comme mangeant de la viande crue et que, par suite, cette hypothèse ne peut être soutenue dans ces diverses observations. Nous répondrons à cette objection que tous nous ingérons très fréquemment des viandes non cuites. Nous ne prendrons pour exemple que ces deux préparations qui sont d'un emploi si répandu : le saucisson et le jambon. Certains jambons sont absolument crus, n'ayant même pas subi l'action de la fumée.

Dès lors, pourquoi ne pas admettre dans certains cas que l'actinomycose est apporté par la viande non cuite et, grâce à la carie dentaire, pénètre dans notre organisme.

Nous n'entendons nullement généraliser. Certes, cette hypothèse ne peut convenir à tous les cas : toutes les viandes ne sont pas contaminées, et toutes les personnes ayant de mauvaises dents ne contractent pas l'actinomycose. Nous croyons simplement que dans certains cas on peut l'admettre. Elle s'ajoute donc aux nombreuses hypothèses précédemment émises (dont la multiplicité seule suffit à prouver qu'aucune ne peut s'adapter à tous les cas) et ne prétend nullement les supplanter.

Nous tenons, avant de terminer ce chapitre, à montrer que dans bien des cas l'étiologie de l'actinomycose est absolument inconnue. Cette maladie, qui revêt parfois des aspects si différents, ne saurait s'expliquer par une étiologie unique ; nous dirions presque, si nous ne craignons d'être taxé d'exagération, qu'à chaque cas correspond une origine différente.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la plupart du temps on ne peut expliquer l'origine de cette affection ; dans quelques cas le mode de contagion est des plus nets ; dans d'autres, fort nombreux, il est inconnu.

Il nous reste quelques mots à dire du traumatisme. Nous n'entendons pas, à l'exemple de certains auteurs, déclarer qu'il peut seul engendrer l'actinomycose ; nous partageons, sur ce point l'opinion de Guermontprez et Bécue précédemment rapportée.

Il n'est pas moins vrai cependant que le traumatisme

peut donner un véritable coup de fouet à des lésions préexistantes.

Dans l'observation VI, en effet, que voyons-nous? Cet homme souffre des dents depuis trois mois, il s'en fait extraire trois. Aussitôt après, apparaît un gonflement de la mâchoire et bientôt la suppuration se montre.

La malade de l'observation XXIV voit l'inflammation rapidement s'accroître après une extraction dentaire et la tumeur augmenter rapidement.

Avant de terminer ce chapitre, qu'il nous soit permis de faire une réflexion. Ainsi que nous l'avons vu, l'hypothèse de la contagion par les végétaux est celle qui compte le plus de partisans à l'heure actuelle. Comment se fait-il alors que l'actinomycose siège si rarement aux pieds?

Pourtant, à la campagne, les paysans marchent pieds nus dans leurs sabots garnis de paille ou de foin, les écorchures sont fréquentes ; par suite, l'actinomycose devrait se rencontrer très souvent au pied ; or, elle a été, croyons-nous, au contraire, très rarement signalée.

CONCLUSIONS.

I. — L'actinomycose existe en Touraine. Elle y est même fréquente : nous avons relaté vingt-quatre cas.

II. — La seule forme observée jusqu'ici est la forme cervico-faciale.

III. — Le mode de contagion de ces malades nous paraît des plus obscurs. On peut l'expliquer pour quelques-uns ; il est totalement inconnu pour le plus grand nombre.

IV. — La carie dentaire paraît jouer un rôle important comme porte d'entrée du parasite : sur 24 malades, 23 avaient de mauvaises dents.

V. — Des viandes mangées sans cuisson préalable (viandes crues ou certaines préparations de charcuterie) et provenant d'animaux actinomycosiques pourraient, dans certains cas, expliquer l'origine de l'affection chez certains malades.

VI. — L'actinomycose existe à Tours même : 6 cas y ont été observés par le professeur Meunier.

VII. — L'iodure de potassium est le médicament spécifique dans l'actinomycose récente. Il paraît inefficace dans l'actinomycose ancienne.

VIII. — Ce médicament fut employé pour la première fois, en France, par le professeur Meunier en octobre 1892.

TRADITIONS POPULAIRES

de la

TOURAINÉ MÉRIDIONALE

(ARRONDISSEMENT DE LOCHES)

par M. JACQUES ROUGÉ (*Ligueil*)

(*Suite et fin*)

A sa vue, les villageoises se turent. Etonnées de ne l'avoir pas vu venir, elles le considèrent. Un homme, aussitôt, arqueboute avec une trique d'« umiau » la tête bouchant la gueule du four.

— Femmes, qu'avez-vous à me demander? dit « Note Seigneur ».

Aussitôt, l'une regarda son enfant, l'autre lorgna son homme qui disparaissait en portant une paillonnée. Une vieille qui tricotaient montra ses doigts amaigris, une jeune mère présenta un gros poupon bien emmaillotté. Aucune ne causa. « Tertoutes avaient, quasiment, la langue enrousinée ».

Quand je suis loin de vous, dit « note Seigneur », femmes

vous m'adressez de nombreuses prières ! Dès que je m'approche, vous oubliez vos plus ardentes demandes !

Et ce disant, il reprit son chemin. Jà, il avait marché, quand une vieille enlevant la tôle du four et y faisant grimper des enfants, cria sur la route :

— « Grand Devinour, revenez, grand devinour !

Aussitôt « Note Seigneur » retourna au village.

— Que voulez-vous ? dit-il, simplement.

La vieille ajouta, au grand ébahissement des autres femmes :

— Toi qui sais tout, dis-nous ce qu'il y a dans ce four ?

Le Grand Devinour prit un air sévère. Fermant les mains, baissant la tête, il répondit :

— Femmes incrédules, des singes et des guenons sont cachés dans ce four !

Il disparut.

Les femmes se mirent à rire aux éclats en levant le couvercle de tôle. Las ! plus d'enfants ! à la place des « drôle et drolières » on vit sortir des singes et des guenons sautillant et gesticulant. Ainsi, ceux qui ont une doutance envers le Grand Devinour, sont punis de leur peu de foi.

LÉGENDE DE LA FONTAINE SAINT-MARC (1)

Sous l'Aulnay, vieille gentilhommière (La Celle-Saint-Avant), on rencontre la fontaine Saint-Marc.

A ce fons, un pèlerinage se rendait chaque an, au jour de la Saint-Marc. Ancienne source sacrée, elle avait passé, sans transition, du culte celtique au christianisme ; lors du pèlerinage annuel, il se produisait un miracle renouvelé tous les douze mois.

Au moment de la bénédiction de la source guérissante et renommée, dès que le curé de la Celle-Saint-Avant plongeait le bâton de la croix paroissiale dans l'eau, le niveau de la source baissait aussitôt. Et tous les assistants de se pencher sur l'eau, d'en recueillir, d'en asperger leurs têtes et signer leurs fronts.

Or, en 1866, après avoir découvert des médailles et des pièces romaines, on retrouva les vestiges de thermes romains ou gallo-romains, — au-dessous de la fontaine Saint-Marc.

Les fouilles mirent à jour un hypocauste (ou fourneau calorifère avec tuyaux et système tubulaire permettant de chauffer plusieurs appartements) et un canal conduisant à ces bains les eaux de la fontaine dite de Saint-Marc.

Or, dans le traditionnel miracle de la bénédiction de la source, le canal jouait le premier rôle — Dès que le curé plantait le bâton de la croix dans la source, l'eau baissait, car, quelqu'un, en secret, débouchait le canal retrouvé en 1866 et détruit, en partie depuis.

LÉGENDE DE LA VIERGE DE BEAUTERTRE

Au XIII^e siècle, Beautertre était un prieuré ; l'église dépendait de l'Abbaye de Cormery, comme beaucoup d'autres sanctuaires de la Bassé Touraine, à cette époque.

Un souvenir traditionnel, encore évoqué dans le pays, rapporte qu'une tête de vierge sculptée miraculeusement dans un coudrier fut nuitamment trouvée par un pâtre,

aux environs d'une petite fontaine où l'on venait pour se guérir des fièvres et du mal de dents. La statue demeura près de la source, elle aussi, fut propice aux pèlerins. Elle devint si connue et le pèlerinage si renommé que les chanoines de la collégiale de Loches s'emparèrent de la Madone, afin de détourner, à leur avantage, les miracles de la statue. Ils l'emportèrent dans leur église. Suivant une tradition encore populaire à Loches, la Vierge revint, d'elle-même, près de la source guérissante, après avoir franchi, portée par les Anges, les hautes portes de la ville royale et les grands bois de Bussière.

Toutefois, on peut voir cette madone, peu connue des touristes, dans l'église Saint-Ours, à Loches. Les habitants de cette ville, de 1631 à 1637, firent vœu, à la suite des ravages terribles causés par un mal contagieux... de se rendre processionnellement tous les ans, le dimanche de Quasimodo, à l'église de Beautertre, s'ils échappaient à l'épidémie.

Dans la suite, en 1777, le pèlerinage fut supprimé ; et, presque un siècle après, en 1876, l'archevêque de Tours le rétablit. Il eut lieu le 8 septembre. Il fut supprimé en 1903 et rétabli en 1904.

En 1906, il fut encore suivi par de nombreux pèlerins venus du Lochois et surtout de la région Nord-Est des plateaux de Sainte-Maure. Beaucoup de gens se rendirent là pour se distraire, mais il en fut qui, inconscients gardiens de la foi celtique, se lavèrent à l'eau de la fontaine, s'en aspergèrent le visage, et, pour les malades impotents remplirent des bouteilles au faible jaillissement de la source.

La vierge de Beautertre, conservée dans l'église Saint-Ours de Loches comme nous l'avons dit, ne présente plus qu'une simple tête sculptée, peut-être, dans une branche de coudrier son primitif soutien ; elle n'a ni corps, ni jambes, ni bras, on la revêt cependant d'un habillement qui est soit ordinaire, soit extraordinaire, suivant les fêtes, les jours de semaine ou les dimanches. On lui a fait présent de superbes habits.

LÉGENDE DE SAINT OURS

Dans le Lochois, on raconte, sur saint Ours (1), deux légendes :

Première légende : Ours ayant fait construire un moulin sur l'Indre (2), Silarius, courtisan du roi Alarie, voulut acheter, puis détruire ce moulin. Silarius fit établir un autre moulin au lieu dit encore : « Les Brèches de Tranchemort ». Mais le moulin de Silarius ne marcha point. Il fut détruit par l'Indre. Celui de saint Ours, au contraire, tourna, par miracle (3).

Deuxième légende : Suivant une tradition, jadis, « le jour de la Saint-Ours (4) on descendait un vieux buste du saint jusqu'au moulin portant son nom (5), et, ajoutent les vieux conteurs populaires : « Nos grands-pères nous ont dit que saint Ours, sans bras ni jambes, remontait, tout seul, à l'église ! »

(1) Saint Ours naquit à Cahors. Après avoir fondé des monastères en Berry, il établit en Touraine les monastères de Sennévières et de Loches.

(2) A l'endroit appelé « Le Moulin » au bout du quartier Quintefol.

(3) Ce fait est relaté par un tableau, dans l'église Saint-Ours, antan, collégiale de N.-Dame-de-Loches.

(4) Un vieux buste de saint Ours se trouve dans la sacristie de l'église Saint-Ours, et un autre buste de ce saint dans l'église même.

(5) A l'endroit dit traditionnellement « Le Moulin de Saint-Ours », il reste encore une partie d'une vieille pile.

(1) Voir aux fontaines.

CHAPELLE SAINT-HUBERT

Il ne tombe jamais de grêle dans le champ où se trouve la chapelle ruinée de saint Hubert près Bagneux (1), à cause de la protection du grand Hubert.

On raconte dans la région de la Chapelle-Blanche qu'il existait à Grillemont, jadis, un ermite nommé Salbœuf. Ce saint aurait donné son nom à la chapelle Saint-Salbœuf, située, à Loches, près du donjon et, aujourd'hui écroulée. Saint Salbœuf habitait, dit la tradition, une cave, tout près du château de Grillemont, au-dessus de « la cave noire ». Suivant les dires locaux, Saint Salbœuf aurait vécu au XII^e siècle. Dans le parc du château de Grillemont, il y avait jadis une chapelle dédiée à ce saint.

LÉGENDES SE RAPPORTANT AUX MÉGALITHES,
AUX FALUNS,

Aux tumuli et au souvenir de Gargantua

A Marçay-sur-Esves, dans l'endroit appelé le « cimetière des pucelles » (2) ou « carroir des fées », des mauvais génies hantent, dit-on, « ce cimetière » par les nuits d'orage. Les âmes des pucelles qui dorment dans ce cimetière sont tourmentées par des esprits malfaisants.

Dans la région du Louroux on dit, *pour expliquer la présence du falun sur le plateau, la légende suivante :*

« Dans les temps, un des frères de Gargantua qui venait d'en loin et qu'avait beaucoup couru, secoua, du côté du Louroux, ses bottes pleines de poussière, ce qui fit le falun. »

A Ligueil, au lieu appelé les patins de Gargantua (3), celui-ci laissa, dans ce lieu, la boue adhérente à ses bottes ; ce qui forma les buttes dénommées « patins de Gargantua ». A Vou, au lieu dit « Les mannequins » proche du chemin de La Chapelle-Blanche, à Loches, on raconte aussi que Gargantua passa. A Marçay-sur-Esves, suivant la tradition locale, Gargantua aurait joué « au palet » avec le dolmen : le « Chillou du Feuillet. » Il l'aurait, dit la légende, jeté par-dessus le « Cimetière des Pucelles » et le lieu dit le « Cul de Chaudron » ancien camp, préhistorique.

A Charnizay, le mégalithe appelé les « palets de Gargantua » évoque l'idée du personnage de Rabelais.

Le mégalithe de la « Pierre Chaude » entre Paulmy et Neuilly-le-Brignon, ainsi que la « Pierre levée » entre Ligueil et Civray-sur-Esves, servaient, disent les vieux du pays, « soit de siège pour les fées, soit de billot afin que les druides égorgent leurs victimes. »

A Ligueil, il existait, sur le chemin de Bonchamp, une pierre nommée la « Haute Borgne » ou « Haute Bourne », Haute Borne. Cette pierre, suivant un dire, aurait servi de base à la première croix dite « Croix de Dorée ». D'après un dire ancien et traditionnel la « Haute Bourne » aurait indiqué la limite entre l'ancienne Brenne et le « pays de Ligueil ».

Aux Foulons, près Ligueil, on a détruit de gros cailloux qui donnaient le nom de champ du « Grou Chillou » à la terre qui les portait. Ces cailloux furent cassés durant l'hiver 1905-1906.

Une légende s'attache dans le Lochois (à Beaulieu), au Cromleck de la Croix Bonin. On dit, dans le pays, qu'une noce rencontra, un jour, une procession à l'endroit où se

trouvent ces mégalithes. Les violoneux, ne s'étant pas « arrêté de jouer au moment où passait la procession, furent changés en pierres. »

Pour le menhir des Erables ou de Draché, on doit lire un document traditionniste à la page 91 dans « Les monuments mégalithiques de la Touraine » par L. Bousrez Tours, chez L. Bousrez, libraire éditeur, 18, rue des Halles, 1894.

SUR LES TRÉSORS CACHÉS

Suivant la tradition des vieux bas-tourangeaux, à Ligueil, sous les dalles de l'ancienne église Saint-Laurent, est le trésor de l'ancienne seigneurie de Ligueil.

Au château des Bordes (Petit-Pressigny) « il y a, selon les dires du pays, une toise d'argent cachée sous une tour : au Châtelier (1) trois toises ; à la ferme des Landerries (entre Ciran et Ligueil), deux toises. »

A Esves, dans une tour de l'ancien Moutier et dans une cave de l'ancien château de Fontenailles, il y a aussi des trésors. A Loches, l'un des puits dépendant des demeures des anciens chanoines de la collégiale Saint-Ours recèle, d'après la tradition populaire, une somme énorme..... à Loches encore, dans la chapelle de Vignemont on affirme qu'il y a de l'argent ou de l'or.

Sous l'ancienne grange des « Meurs, à Ligueil, on raconte aussi qu'il y avait un trésor ».

Il existe, paraît-il, dans la cave des Murailles située entre « Les Brandelles » et le bourg d'Esves-le-Moutier, un trésor gardé par de lourdes portes grillées. Ces portes s'ouvrent le soir de Noël. Alors, celui qui passe devant la cave entrevoit des diabolins secouant des pistoles d'or sur des vans. Si l'on veut franchir le seuil de la cave mystérieuse, les portes se referment aussitôt..... !

LES FÉES

Les fées, rapporte-t-on, construisirent, en Basse-Touraine, bien des églises. Il existe deux sortes de fées, les mauvaises fées qui habitaient la cave d'Orfons dans la forêt de Loches, et les bonnes fées qui eurent, comme dernière habitation avant de quitter la terre, le château de Rochefort situé entre Tournon et Coudon en Berry. Les fées construisirent l'église de Betz, de Saint-Ours, Notre-Dame de Loches et celle de Ferrière (2). Suivant la légende, elles ne purent terminer ce dernier édifice.

LÉGENDE DES FÉES AU MARTEAU D'OR

Des fées puissantes et bonnes, après avoir édifié l'église de la Celle-Guenand, construisirent celle de l'ermite saint Senoch. L'œuvre des fées s'accomplissait, la nuit, à la lueur pâle de la lune, de Loches à Saint-Senoch, par dessus les bois de Fretay et le val d'Estrigueil. Les fées qui maçonnaient les « dubes » de Saint-Ours élevèrent, en même temps, cet oratoire. Les pierres venaient d'elles-mêmes, portées par les djines, les gnômes et les lutins. Les hauts châtaigniers, débités dans la forêt du Truisson par les sylvains, montaient sur les corbelets ronds, aux ordres des fées puissantes.

Un magique marteau, au manche de gui et tout en or servait aux fées, pour terminer l'œuvre, parfaire les toitures,

(1) Château de Bagneux entre Sepmes et Bournan.

(2) Ou des Gruzelles.

(3) Sous Piégny entre les Repennelières et le Bois-Godeau.

(1) Le Châtelier entre Paulmy et Neuilly-le-Brignon.

(2) Ferrière-Larçon.

DRAGÉES au Lactate de Fer de GÉLIS & CONTÉ
 Approuvées par l'Académie de Médecine.
Le FER le PLUS ASSIMILABLE
 Dose : Cinq centigrammes par Dragée.
 LABELONYE & Co, 99, Rue d'Aboukir, PARIS.

ERGOTINE BONJEAN
 Médaille d'Or : Société de Pharmacie de Paris.
DRAGÉES AMPOULES
 à 0,15 centigr. Injections pour
SOLUTION Flacons d'Ergotine de 30 gr.
 stérilisée au (1/10°) et Tubes de 2 grammes.
 LABELONYE & Co, 99, Rue d'Aboukir, PARIS.

Juglandine Ferrouillat Santé — Force
 Énergie à tout âge.
 Principes actifs du Noyer et Amers francs combinés
 chimiquement avec : Iode, Fer lacté et Glycéro-
 phosphate de chaux. (M. le Prof. ALBERT ROBIN,
 Traité de Thérapeutique, fascicule 1, page 175).
LYMPHATISME, ANÉMIE, TUBERCULOSE
 1° Absorption facile et agréable sans crainte de
 constipation ;
 2° Éléments toniques, reconstituants, dépuratifs
 et antineurasthéniques, très assimilables ;
 3° Appétit et toutes les fonctions organiques
 heureusement stimulées ;
 4° Liquide léger, d'un goût exquis, sans alcool ;
 elle a cet avantage de pouvoir être prescrite aux
 estomacs faibles, délicats ou épuisés, chez l'enfant
 comme chez l'adulte ou le vieillard ;
 5° Sa combinaison spéciale des éléments du
 Noyer avec les Amers francs, l'Iode, le Fer lacté
 et le Glycérophosphate de chaux, en assurant une
 action tonique, progressive et mitigée du médi-
 cament, ne donne jamais d'iodisme, si fréquent
 avec les préparations iodées, et le fait, au contraire,
 toujours disparaître, s'il existait auparavant.
 D'où supériorité incontestable et parfaitement dé-
 montrée après expérimentation.
 Prix : 5 francs

DÉPOT GÉNÉRAL :
 PHARMACIE du CHATELET, 35, r. Rivoli, PARIS
 Deux Médailles d'or et un Diplôme de Grand Prix

Médication Reconstituante
 TUBERCULOSE, ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, RACHITISME,
 ALLAITEMENT, DENTITION, BRONCHITE CHRONIQUE,
 CHLOROSE, DYSMÉNORRÉE, AMÉNORRÉE, etc.
LES HYPOPHOSPHITES
 DU D^r CHURCHILL
 Étant composés de Phosphore au minimum d'oxydation,
 sont parfaitement assimilables et bien plus actifs
 que toutes les PRÉPARATIONS PHOSPHATÉES.
Sirops de Hypophosphites de CHAUX, SOUDE, FER,
COMPOSÉ, etc. du D^r CHURCHILL
 Prière de spécifier la préparation sur les ordonnances.
 De une à deux cuillerées deux fois par jour. Prix : 4 fr.
 Pharmacie SWANN, 12, Rue Castiglione, PARIS.

GÉRÉBRINE
 (COCA-THÉINE ANALGÉSIQUE PAUSODON)
 Une cuillerée à soupe à toute période de l'accès.
MIGRAINES, NEURALGIES, Vertige stomacal,
Coliques menstruelles. Fl. 5 fr. et 3 fr.
C. BROMÉE et C. IODÉE : Neurasthénie,
 Névrose. États congestifs du cerveau. Fl. 5 fr.
C. BROMO-IODÉE : Névralgies du Triju-
 meau, sciatiques et autres, rebelles à tous
 traitements antérieurs. Fl. 6 fr.
C. QUININE : Grippe, Influenza, Coryza,
 Fièvres éruptives. Fl. 5 fr.
 E. FOURNIER, 21, Rue de St-Petersbourg, Paris et P^{tes}.

Notices et Spécimens F^o

CHLORAL BROMURÉ DUBOIS
 Sirop prescrit à la dose de 1 à 6 cuillerées à café, à dessert ou à bouche, selon l'âge, dans les 24 heures. ©
 Il doit à son mode spécial de fabrication une supériorité incontestable sur les mélanges de
 Chloral et de Bromures préparés au moment du besoin. Il n'est pas sujet à se décomposer.
 Il est constant dans sa composition et dans ses effets. Il n'irrite pas les muqueuses. ©
 Maladies nerveuses, Insomnies, Névralgies, Épilepsie, Coqueluche.
 PARIS. 20, Place des Vosges ET TOUTES PHARMACIES

ARTHRITE GOUTTE - GRAVELLE - DIABÈTE RHMATISMES
 Boire aux Repas
VICHY-CÉLESTINS
 Bouteilles et 1/2 Bouteilles.
 SE MÉFIER des SUBSTITUTIONS — EXIGER LA SOURCE



CONVALESCENCE * FIÈVRES
 Anémie — Débilité — Cachexies
QUINIUM LABARRAQUE
 Approbation de l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS
VIN TONIQUE — FÉBRIFUGE — DIGESTIF
 Exactement titré et dosé. — Contient tous les principes du quinquina.
 (3 gr. de principes toniques et 1 gr. 50 d'alcaloïde par litre.)
 DOSE. — Un verre à liqueur avant ou après chaque repas.
 Toutes Pharmacies. — Maison L. FRERE (A. Champigny et Co), 19, rue Jacob, Paris

CACODYLATE DE SOUDE CLIN
 (Arsenic à l'état organique)
Gouttes Clin : 1 cgr. de Cacodylate de Soude pur par 5 gouttes.
Globules Clin : 1 cgr. de Cacodylate de Soude pur par globule.
Tubes stérilisés Clin : pour Injections hypodermiques.
 5 centigr. de Cacodylate de Soude pur par tube. 679
 CLIN & Co — F. COMAR & Fils (MAISONS RÉUNIES), 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS.

IODALOSE GALBRUN
 L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
 Combinaison directe et stable de l'Iode avec la Peptone
 DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
 Communication au XIII^e Congrès International de Médecine, Paris 1900.
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
REMPLEACE IODE et IODURES dans toutes leurs applications, sans IODISME
 Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose. Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème,
 Lymphatisme, Scrofule, Affections glandulaires, Rachitisme, Goitre, Fibrome, Syphilis, Obésité.
Iode physiologique VINGT FOIS PLUS ACTIF que l'Iode des Iodures.
 Vingt gouttes IODALOSE agissent comme un gramme Iodure alcalin.
 DOSES MOYENNES : cinq à vingt gouttes pour Enfants ; dix à cinquante gouttes pour Adultes.
 Demander Brochure sur l'Iodothérapie physiologique par le Peptoniode.
 Pharmacie GALBRUN, 4, Rue Beaurepaire, PARIS ET TOUTES PHARMACIES.

Laboratoire de Bactériologie
et d'Urologie
DE TOURS
Dr BOUREAU, à Tours

Crachats et recherches diverses. 40 fr.
Urines, dosages, études microscopiques 20 fr. et. 40 fr.

AMPOULES SIGMA
dosées à 1 centigr. de Hg métal (HgBr², Na Br. H₂O). — Les plus actives, les plus riches en Hg, Indolores. — Indiquées pour le traitement intensif :

Prix : 6 francs.

THIOLAZONE

Icthyolate d'amido-thiazol (forme pilulaire). — Spécifique de la **Sciaticque** (névrites, rhumatismes). — Calme rapidement, inoffensif pour l'estomac.

Prix : 6 fr. 50.

TABLETTES LEFÈVRE

Benzophthaléine. Nouveau **Laxatif** agréable. Convient aux Bébés comme aux adultes.

Prix : 1 fr. 50.

Produits **H. LEFÈVRE**, ex-interne des Hôpitaux.

134, Boulevard Péreire. Paris.

Dans les **CONGESTIONS**
et les **Troubles fonctionnels du FOIE**,
la **DYSPEPSIE ATONIQUE**,
les **FIÈVRES INTERMITTENTES**,
les **Cachexies d'origine paludéenne**
et consécutives au long séjour dans les pays chauds
On prescrit dans les hôpitaux, à Paris et à Vichy,
de 50 à 100 gouttes par jour de

BOLDO-VERNE
ou 4 cuillerées à café d'ÉLIXIR de BOLDO-VERNE

Dépôt : **VERNE**, Professeur à l'École de Médecine de **GRENOBLE (FRANCE)**

Et dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils Mécaniques
Pour Malades et Blessés

DUPONT

FABRICANT BREVETÉ S.G.D.G. Fournisseur des Hôpitaux
à Paris, 10, Rue Hautefeuille (près l'École de Médecine)
2 MÉD. D'OR Expos. Univ. PARIS 1900

Téléphone 818-67.



FAUTEUILS ROULANTS pour appartements et jardins.



FAUTEUILS-PORTOIRS de tous systèmes.

Sur demande, envoi franco du Catalogue contenant 423 fig.

GRANDS PRIX

Exposition de Lille, 1902.
Exposition de Reims, 1903.
Exposition de St-Louis (État-Uni), 1904.

OROS : FUMOSYRTE, 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS

DETAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL

PESSAIRES CHAUMEL

OVULES CHAUMEL

BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)

DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

à la glycérine solidifiée

MÉDICATION

SIROP CHAUMEL

AU LACTO CRÉOSOTE SOLUBLE, PHOSPHATES, COCAÏNE ET AGONIT

CRÉOSOTÉE

TUBERCULOSE, BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHE.

ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS A M.M. LES DOCTEURS 86, RUE DE LA RÉUNION - PARIS

ÉTABLISSEMENT PHYSIOTHÉRAPIQUE

Du Dr Em. LELOUTRE, membre de la Société française d'électrothérapie

Radioscopie. Radiographie

RADIOTHÉRAPIE DES CANCERS, LUPUS, LEUCÉMIES, MALADIES DE LA PEAU

MAISON DE SANTÉ POUR MALADIES NERVEUSES

Traitement de l'Obésité

Téléph. 5.25. — 66, Boulevard Béranger, 66. — TOURS

Suralimentation

PEPTONE VASSAL

Sèche
Agréable au Goût

Cette Peptone, fabriquée d'après les dernières données scientifiques, est un produit remarquable tant par ses qualités organoleptiques que par sa richesse en matières directement assimilables. Cette Peptone a, en outre, l'avantage d'être d'un prix modéré qui en permet un usage prolongé.

ÉCHANTILLONS

Léon DANJOU, Pharmacien de 1^{re} classe, ex-Interne des Hôpitaux de Paris, LILLE

décorer les autels et mettre aux baies des églises, les délicieuses sculptures qui font le renom du gothique français. Ce marteau, par une force occulte, par un charme inconnu, allait et venait, sous les rayons lunaires, au-dessus des peupliers hauts et des chaumières basses. Il circulait de Loches à Senoch et des bords de l'Estrigueuil aux rives de l'Indre. Il martelait les gargouilles fantastiques, les choux fleuris, les pommes de pin, les feuilles d'acanthé et jusqu'aux figures glâbres des saints campagnards endormis, sitôt leur naissance, à l'ombre des voûtes.

Or, une nuit que les fées avaient trop dansé en rond au-dessus de la basilique Notre-Dame de Loches, pour en fêter l'achèvement, l'une d'elle lança le marteau d'or avec un bras lassé. Après avoir décrit plusieurs courbes dans l'air, au lieu d'être repris à l'église de Senoch par une autre fée qui l'attendait, il tomba vers la source de l'Estrigueuil dans une bouillée épaisse d'aunes noirs...

La fée qui l'avait lancé, pâlit, car ses yeux suivaient, dans la nuit diaphane, le tournoyant marteau d'or. Un gnôme, assis sur le faite de Saint-Ours ricana fortement. Un penser sombre traversa l'esprit ailé de la fée, car aussitôt, le gnôme fut changé en gargouille et la fée murmura : « Jamais, dans le val, entre Loches et Varennes, l'aune bouillard ou droit ne poussera. » Depuis, en effet, entre Loches et Varennes, devant l'Estrigueuil timide, les saules rabougris et les peupliers hautains, seuls, tremblent et se balancent, rythmés par la brise d'Avril, les orages et les tempêtes.

CONCLUSION

Parmi les lecteurs de ces traditions, certains se demanderont, peut-être, d'où vint l'idée et quel est le but de ces recherches. Les uns verront, là, une attaque contre le passé; d'autres voudront puiser dans ces pages des arguments anti-traditionnels. Les uns et les autres ne sauront pas comprendre la pensée qui fit cette glane. En effet, une étude nouvelle est née avec ce siècle : c'est « Le Traditionnisme ».

Près de ceux vivant encore traditionnellement, il existe des gens qui, au simple point de vue rationnel, étudient et notent les coutumes et les dires. Ces documents, plus tard, seront une contribution utile pour écrire l'Histoire.

Ainsi que plusieurs l'ont fait en leur terroir, j'ai voulu, dans une partie de la Touraine Méridionale enregistrer ce qui bientôt ne sera plus... En toute indépendance, j'ai récolté ces vieilleries, comme on prend, à l'arbre qui meurt, les derniers fruits.

Des esprits, aveuglés par des préjugés, peuvent traiter « les traditionnistes » de sceptiques, de railleurs ou de rétrogrades. Peu nous importe ! « Le Traditionnisme », loin d'être une ironie ou un mouvement de recul dans les idées générales, s'efforce, au contraire, d'évoquer vraiment le passé campagnard et de conserver, à titre documentaire, tout ce qui peut en subsister.

Cette science nouvelle nous montre le paysan idéalisant les fontaines, les mégalithes, les bois, la terre elle-même, et cherchant, par des superstitions grossières souvent, mais curieuses, à guérir les maux qui pèsent toujours sur l'humanité.

A côté des formules et pratiques de médecine populaire, le « Traditionnisme » nous dévoile un sens artistique primitif qui semblait peu connu, jusqu'ici, dans l'âme des ruraux du Centre-Ouest.

« Le Traditionnisme » ne doit pas se borner à éveiller ce sens, il doit le développer et faire, ainsi, une œuvre moralisatrice. Les coutumes et les fêtes locales conservées

ou renouvelées; les légendes enjolivant les sites, les dictons perpétuant un fait, les coiffes, les bonnets, les chansons anciennes, les vieux airs n'aideront-ils pas à poétiser la terre natale et à rendre plus vivace l'amour du pays, premier et dernier amour qui chante aux cœurs des hommes ?

Société Médicale d'Indre-et-Loire

Séance du 15 décembre 1906

Présidence de M. DE GRAILLY, président

Présents : MM. TESTEVIN, BARNEVELD, DARDE, VILMAIN, MÉCHIN, BAZIN, CHAMBELLAN, LAPEYRE, M^{me} BLANCHE MAUREL, M^{lle} CHRZANOWSKA, MM. ANDRÉ, GILLARD, DUBREUIL-CHAMBARDEL, COSSE, MAGNAN, GRASSET, SABATHÉ, TIL-LAYE, PETIT, HÉRON, STECEWICZ, COSSON, MOISSONNIER, LELOUTRE, SCHOOF, VIALLE, MOURRAU, YSAMBERT, BAILLY.

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance adopté, M. Dubreuil-Chambardel présente le manuscrit inédit de Bretonneau sur la dothiénentérie et sur la théorie de la spécificité des maladies.

M. Grasset, trésorier, présente ensuite son rapport annuel sur le budget 1906 et son projet de budget 1907. En ce qui concerne le budget 1906, il fait ressortir que l'excédent en caisse est bien inférieur à ce qu'il devrait être. Le Bulletin de 1906 aurait dû en effet ne coûter que 180 francs environ, puisque la Société ne devait, ainsi qu'il avait été convenu avec le journal des Annales médico-chirurgicales, avoir à sa charge que la fourniture de ce bulletin, l'impression et mise en page étant aux frais des annales. Or, ce journal n'ayant pas donné d'ordre à ce sujet, le trésorier s'est vu dans l'obligation de payer le bulletin comme les autres années, ce qui ne laisse au budget que très peu d'excédent.

Le Trésorier propose ensuite que pour faciliter l'établissement du budget, les recouvrements des cotisations soient effectués dans le 1^{er} trimestre.

Ce vœu ainsi que le budget de 1906 et le projet de budget 1907 sont votés.

Le Président met ensuite aux voix la proposition d'accepter l'impression du bulletin par le journal médical le Petit Indépendant alternativement avec les autres. C'est ce journal qui aura l'impression en 1907.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 1906

Recettes		fr.
1° Reliquat en caisse le 31 décembre 1905.....		165.80
2° 79 cotisations à 10 fr. (1906).....		790 »
3° 2 cotisations arriérées (1905).....		20 »
		<hr/> 975.80
Dépenses		
1° Loyer.....		400 »
2° Imprimés (convocations pour réunions et banquets).....		106.80
3° Bibliothèque { Entretien..... 41.55 } { Achat de livres..... 92.10 }		103.65
4° Bulletin de 1905 { Impression..... 230 } { Envoi..... 41.15 }		261.15
5° Bulletin de 1906 { Impression..... 176 } { Envoi..... 9 }		185
		<hr/> A reporter : 786.60

TOUX
GRIPPE, ASTHME
COQUELUCHE

SIROP
PÉCTORAL INCISIF
DEHARAMBURE

100 ANS de SUCCÈS
5 MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS
DIPLOME d'HONNEUR, PARIS 1887
324, Rue St-Martin et 3, Rue Soufflot, Paris
4 fr. 60. — TOUTES PHARMACIES.

		Report :	756.60
6° Divers	} Assurance..... 5.55 Recouvrements..... 17.75 Timbres..... 6.60 Pourboire au concierge..... 25 }		54.90
			164.30
			975.80
		7° Reliquat disponible pour achat de livres.....	

Balance

Recettes.....	975.80
Dépenses.....	975.80

Etat des cotisations depuis la réorganisation de la Société.

1899.....	59	1903.....	68
1900.....	62	1904.....	67
1901.....	64	1905.....	75
1902.....	66	1906.....	79

PROJET DU BUDGET POUR 1907**Recettes**

79 cotisations à 10 fr.....		fr.	790
-----------------------------	--	-----	-----

Dépenses

1° Loyer.....		400		
2° Imprimés, convocations et divers.....		115		
3° Bibliothèque	{ Entretien..... 15 fr. } Achat de livres..... 310 fr. }	325		
4° Bulletin de 1907	{ Impression..... 180 fr. } Envoi..... 15 fr. }	195		
5° Divers	} Assurance..... 5.55 Recouvrements..... 20. Timbres..... 4.45 Pourboire au concierge..... 25 }	55		
		790		

Balance

Recettes.....	790
Dépenses.....	790

Avant de procéder aux élections, M. de Grailly prononce l'allocation suivante, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire :

MESSIEURS,

Nous allons procéder aux votes destinés à compléter le bureau pour 1907.

Je vous fais mes adieux, et, comme nous sommes à l'époque de l'année des projets et des souhaits, j'exprime le vœu que notre Société poursuive sa marche, constamment progressive depuis sa réorganisation et voie se grouper dans son sein la plupart des médecins du département. Permettez-moi de vous citer quelques chiffres qui soulignent notre prospérité ; chiffres que j'ai pu me procurer grâce à l'obligeance bien connue de notre cher bibliothécaire, le docteur Sabathé, à qui j'adresse tous mes remerciements. Les nouveaux statuts ont été adoptés le 20 juillet 1899, et à cette date la Société comprend 62 membres titulaires. En 1900 : 64 membres ; en 1901 : 65 ; en 1902 : 68 ; en 1903 et en 1904 : 74 ; en 1905 : 79 membres. Les débats de la Société semblent également intéresser de plus en plus nos confrères, puisque le nombre des assistants aux séances croît de façon constante. Ainsi, en 1900 et 1901, la moyenne des présents aux séances était de 11. Les années suivantes : 1902, 1903, 1904 et 1905 le chiffre s'élève à 14, la moyenne, par une curieuse coïncidence, restant au même chiffre, en élévation sensible sur les premières années. J'ai la très grande satisfaction de constater que cette progression ne s'est nullement ralentie durant cette année 1906, puisque nous sommes actuellement 83 membres inscrits à la Société et que la moyenne des assistants aux séances évaluée jusqu'aux vacances de juillet s'est élevée à 17.

Quelques heureuses modifications ont été introduites dans notre organisation.

Ainsi, grâce à la diligence et au dévouement du docteur André, notre sympathique secrétaire général, les sociétaires reçoivent régulièrement leurs convocations assez tôt dans la semaine avant les séances pour en connaître l'ordre du jour et s'y intéresser. J'ai pu voir encore se réaliser une réforme que j'avais préconisée, il y a deux ans, de concert avec mes confrères de la presse médicale et qui procurera à notre caisse des économies considérables. Les journaux de médecine de Tours veulent bien, à tour de rôle chaque année, publier le compte-rendu officiel de nos séances dans la semaine suivante. Grâce à cette mesure, nous sommes tenus au courant des discussions et des travaux présentés à la Société d'une façon régulière, et l'actualité en accroît l'intérêt. De plus, les frais d'impression et d'édition de nos bulletins semestriels se trouveront de la sorte réduits de près de moitié.

En terminant, je souhaite la bienvenue à notre nouveau président, M. le médecin principal Testevin. C'est un honneur et une bonne fortune pour une société comme la nôtre d'avoir un tel chef pour diriger ses débats. Ses grandes qualités cliniques et son érudition profonde l'ont classé parmi les médecins les plus distingués des hôpitaux militaires. Les vastes connaissances et l'autorité scientifique d'un tel maître assureront à nos discussions une élévation et une ampleur qui ne peuvent qu'accroître le bon renom de notre Société médicale.

Il m'est impossible, en vous quittant, Messieurs, de me défendre d'un certain regret, c'est l'émotion inhérente à tous les départs, surtout lorsqu'on s'éloigne d'un milieu où l'on a pensé et vécu de nobles et intellectuelles jouissances. Mais mon passage à la présidence m'a fait reconnaître des amitiés fidèles et de telles sympathies générales, qu'il m'en restera des souvenirs durables parmi les meilleurs de ma carrière médicale.

Cette allocation est accueillie par d'unanimes applaudissements.

Il est ensuite procédé aux élections pour 1907.

MM. Lapeyre est élu vice-président, 24 voix sur 27 ;
Dubreuil-Chambardel, secrétaire-adjoint, 24 voix sur 30
Grasset, trésorier, 25 voix sur 30 ;
Sabathé, bibliothécaire, 25 voix sur 30.

M. Stecewicz et Magnan objectent ensuite que si tous les présidents sont nommés présidents honoraires, il sera impossible de les renommer présidents.

M. de Grailly propose de voter la motion suivante :

« Le titre de président honoraire ne sera plus attribué aux présidents sortants, sauf circonstances exceptionnelles ».

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

Bibliographie

L'Œil diathésique, relations de la diathèse avec les affections des organes de la vision, par le Dr Fernand GIRAUD, 1 volume in-18, 4 fr. — A. MALOINE, éditeur, 25-27, rue de l'École-de-Médecine, Paris.

Sous ce titre, le Dr Fernand Giraud vient de publier un ouvrage de nature à attirer l'attention des ophtalmologistes et aussi de tous les médecins qui, dans leur pratique journalière, sont appelés à traiter des affections oculaires bénignes ou à donner les premiers soins au début

des maladies plus gravés de l'œil et qui réclament ultérieurement l'intervention d'un spécialiste.

Après avoir exposé la séméiologie de la diathèse en général, l'avoir distinguée et séparée de l'infection (syphilis, tuberculose, etc.) l'auteur passe en revue sommairement différentes théories de l'arthritisme et l'étude des terrains tuberculeux, scrofuleux, cancéreux et il s'étend principalement sur le chapitre de la diathèse arthritique.

CÉRÉBRINE, médicament spécifique de la **migraine** sous toutes ses formes. Agit spécialement contre les névralgies faciales, intercostales, rhumatismales, sciatiques, le vertige stomacal, et par dessus tout contre les **coliques périodiques**. Une cuillerée à soupe à tout moment d'un accès suffit.

Eug. FOURNIER et Cie, 21, rue de St-Petersbourg, Paris (8^e).

Médication phospho-créosotée dans la tuberculose.

Nous reproduisons ici les conclusions d'un important travail présenté, le 6 novembre dernier, à la Société internationale de la tuberculose par M. Bernheim.

I

Dans la thérapeutique antituberculeuse actuelle, il ne faut pas se tenir uniquement au régime hygiéno-diététique. Il existe certaines adjuvances médicamenteuses qui ne sont pas à dédaigner et qu'il ne faut pas délaissier systématiquement. La médication phospho-créosotée entre dans cette catégorie d'agents. Son action est double. Le phosphite vise à la fois la transformation du terrain tuberculeux et la modification de l'hypersécrétion des bronches.

II

Or la physiopathologie nous apprend que le terrain tuberculeux est déminéralisé, en état de déperdition phosphorée, hypoacide et hypercomburant.

En conséquence, on devra le réminéraliser, modérer ses pertes phosphatiques, modifier son humorisme dans le sens d'une hyperacidité défensive, modérer les échanges respiratoires.

III

Ces indications sont réalisées par la médication phospho-créosotée.

Celle-ci comporte deux agents médicamenteux également efficaces : a) le phosphate de créosote qui nous a donné de très beaux succès thérapeutiques, mais dont l'administration prolongée entraîne souvent des effets cumulatifs qui se traduisent par de longues et douloureuses polynevrites d'origine toxique ; b) le phosphite de créosote qui a une efficacité au moins égale et qui, étant mieux absorbé, mieux réparti et plus régulièrement éliminé, ne provoque jamais ni accumulation, ni intolérance, ni névrite. Son emploi est des plus aisés.

IV

On peut l'administrer sous forme de capsules glutineuses, par la bouche ; d'émulsion en lavements ; de solution huileuse par voie hypodermique.

La dose optima paraît être de 0 gr. 50 à 1 gramme par jour en injections sous-cutanées et de 1 à 2 grammes *per os* ou *per rectum*. On peut la maintenir longtemps sans inconvénient ni danger.

En général, on fera le traitement continu de trois semaines par mois, avec repos la quatrième semaine.

V

Les résultats thérapeutiques obtenus par de nombreux cliniciens ont été excellents chez la plupart des malades soumis à la médication phospho-créosotée, qui est fort bien tolérée et qui agit chez un grand nombre souvent même dans les formes les plus avancées de la tuberculose. Inoffensif, le phosphite de créosote exerce une influence et sur l'état général et sur l'état local du malade.

Nouvelles.

Ecole de médecine et de pharmacie de Tours

Année scolaire 1905-1906

DISTRIBUTION DES PRIX (*Palmarès*).

Concours de fin d'année. — 1^{er} prix universitaire. — Etudiants en médecine (doctorat). — Première année. — Prix : médaille de bronze, M. Diouonnat, Pierre, de Tours ; mention honorable : M. Corbineau, Marius, de Tours.

Deuxième année. — 1^{er} prix *ex æquo* : Médaille d'argent, M. Coudert, Jean, de Tauves (Puy-de-Dôme) ; M. Lebas, Robert, de Bourges.

Etudiants en pharmacie, troisième année. — Prix, médaille de vermeil, M. Guérithault, Bernard, de la Haye-Descartes.

Enseignement préparatoire en vue du certificat d'études physique, chimique et naturelle. — Prix : Médaille de bronze, M. Amsler, Jules, de Périgueux (Dordogne) ; Mentions très honorable, M. Robert, Fernand, d'Evres-sur-Indre ; M. Grodvolle, Paul, de Tours ; Mention honorable, M. Bruère Camille, de Loches.

Prix de travaux pratiques. — Etudiants en médecine (Doctorat). — Travaux anatomiques. — 1^{re} Année. — Prix : M. Diouonnat Pierre, de Tours (Indre-et-Loire) ; mentions très honorables : M. Corbineau, Marius, de Tours (Indre-et-Loire) ; M. Lambron, René, de Tours (Indre-et-Loire).

2^e Année. — 1^{er} Prix : M. Lebas, Robert, de Bourges (Cher) ; 2^e Prix : M. Coudert, Jean, de Tauves (Puy-de-Dôme) ; mentions honorables, M. Roy, Jean, de Châteaurenault (Indre-et-Loire), M. Schoofs, Emmanuel, de Tours (Indre-et-Loire).

Travaux physiologiques. — 2^e année. — 1^{er} prix : M. Coudert, Jean, de Tauves (Puy-de-Dôme) ; 2^e prix : M. Lebas, Robert, de Bourges (Cher).

Travaux histologiques. — 2^e année. — 1^{er} prix *ex æquo* : M. Coudert, Jean, de Tauves (Puy-de-Dôme) ; M. Lebas, Robert, de Bourges (Cher) ; mention honorable : M. Schoofs, Emmanuel, de Tours (Indre-et-Loire).

Etudiants en pharmacie ; travaux pratiques de chimie. — 1^{re} année. — Mention honorable, M. Corhumel, André, de Metz (Lorraine).

2^e Année. — Prix : M. Paturet, Armand, de Ebreuil (Allier) ; mention honorable ; M. Foucher, Gaston, de Quantilly (Cher).

3^e Année. — 1^{er} prix : M. Guérithault, Bernard, de la Haye-Descartes (Indre-et-Loire) ; 2^e prix : Chiérico, Joseph, de Nice (Alpes-Maritimes) ; mentions honorables *ex æquo* : M. Vassort, Charles, de Olivet (Loiret) ; M. Tribaudini, Joseph, de Nice (Alpes-Maritimes).

ÉMULSION MARCHAIS Phospho-Créosotée — TUBERCULOSES — BRONCHITES, CATARRHES
(3 à 6 cuil. à café dans du lait).

Travaux pratiques de botanique. — 3^e année. — 1^{er} prix *ex æquo* : M. Guérithault, Bernard, de la Haye-Descartes (Indre-et-Loire); M. Louet, Emile, de Montrichard (Loir-et-Cher); mention honorable : M. Chiérico, Joseph, de Nice (Alpes-Maritimes).

Prix institué par la société de pharmacie d'Indre-et-Loire. — Etudiants en pharmacie. — Troisième année. — Prix médaille de vermeil, M. Guérithault, Bernard, de la Haye-Descartes.

Prix décernés aux élèves sages-femmes. — Première année. — 1^{er} prix : Mlle Gautier, Elisa, de Ste-Euphémie (Drôme); 2^e prix : Mlle Bureau, Hermence, de Villeperdue.

Deuxième année. — 1^{er} prix *ex æquo* : Mlle Caillaut, Aurélie, de Reugny; Mlle Bribard, Augustine, de Parçay-Meslay; 2^e prix *ex æquo* ; Mme Naud, Angélique, de Brest (Finistère). Mlle Menconi, Marguerite, de Cormery.

Syndicat Médical d'Indre-et-Loire

A la suite des élections qui ont eu lieu au Syndicat Médical d'Indre-et-Loire, le bureau a été renouvelé de la façon suivante pour la période 1907-1910 :

Président :	MM. Ed. Chaumier, de Tours ;
Vice-présidents :	Durand, de Preuilly ; Mattrais, de Chinon ;
Secrétaire général :	Lapeyre, de Tours ;
Secrétaire adjoint :	André, de Tours ;
Trésorier :	Archambaud, de Tours ;
Commission administrative :	de Grailly, de Vouvray ; Stecewitz, de Manthelan ; Faucillon, de Chinon ;
Conseil judiciaire :	M ^e Melin, avocat.

Muséum National d'Histoire Naturelle

LA STATUE DE LAMARCK

M.

L'homme qui a été le véritable créateur de la doctrine transformiste, qui, le premier, a posé sur le terrain physiologique le problème de l'origine des formes organiques, c'est l'illustre naturaliste et philosophe LAMARCK, membre de l'Académie des Sciences et professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Tandis que Darwin cherchait à expliquer pourquoi la chaîne des êtres était discontinuée et brisée en espèces, Lamarck montrait comment il était possible d'expliquer les procédés par lesquels les formes organiques s'étaient constituées et continuaient à se transformer.

Darwin repose à Westminster, Lamarck n'a pas encore de statue.

Les Professeurs du Muséum, estimant que le moment est venu de réparer cet injuste oubli, se proposent d'élever dans le Jardin des Plantes, où toute sa vie scientifique s'est passée, et où il a élaboré ses immortels travaux, un monument à la gloire de l'auteur de la *Philosophie zoologique*, du *Système des Animaux sans vertèbres*, de la *Flore française*, des *Fossiles des environs de Paris*, du *Système des connaissances positives*, de l'*Hydréologie* et de tant d'autres ouvrages. Avec l'approbation de M. le Ministre de l'Instruction publique, ils prennent l'initiative d'une souscription universelle et viennent vous prier de leur donner votre concours pour honorer celui que, dans tous les pays, l'on considère comme le père de la conception moderne de l'évolution du monde.

Les Professeurs du Muséum national
d'Histoire naturelle :

Ed. Perrier, directeur ; L. Vaillant, assesseur ;
A. Mangin, secrétaire ; Arnaud ; H. Becque-

rel ; Boule ; Bouvier ; Bureau, professeur honoraire ; Chauveau ; Costantin ; Gaudry, professeur honoraire ; Gréhan ; Hamy ; Joubin ; Lacroix ; Lecomte ; Maquenne ; S. Meunier ; Van Tieghem ; Trouessart.

Nota. — Adresser les souscriptions à M. Joubin, professeur au Muséum, secrétaire du Comité, 55, rue de Buffon, à Paris, ou au professeur A. F. Ledouble, président du Comité tourangeau, 33, rue Jules-Simon, Tours.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Notre compatriote, M. le Docteur Raphaël Blanchard, professeur d'histoire naturelle médicale à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé professeur de Parasitologie et d'histoire naturelle médicale.

NÉCROLOGIE

Hyacinthe Joire

Le 10 décembre dernier, après une longue maladie est décédé, à l'âge de 84 ans, M. Hyacinthe Joire, médecin à La Membrolle. C'était le doyen des médecins tourangeaux ; il avait été l'un des premiers élèves de l'École de Tours lors de sa fondation en 1841, et avait obtenu son diplôme d'officier de santé, le 13 octobre 1846.

Fixé à La Membrolle, il avait su s'attirer bien des sympathies et jouissait de l'estime générale ; jusqu'à ces dernières années il avait tenu à aller visiter ses vieux clients. Il emporte les regrets de tous. Nous prions son fils, le sympathique médecin de Sainte-Radégonde, M. Alphonse Joire, d'agréer nos sincères compliments de condoléance.

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Le Gérant, H. AUBUGEAULT.

Tours, imp. Tourangelle.